



**TOTALENERGIES MARKETING
MAROC
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
2022**

**COMPTES ANNUELS SOCIAUX
ET CONSOLIDES AU 31
DECEMBRE 2022**

Comptes sociaux au 31 décembre 2022

BILAN – ACTIF

(EN DIRHAMS)

	A C T I F	Au 31.12.2022			Au 31.12.2021
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
	Immobilisations en non valeurs [A]	155 969 599,98	82 867 600,00	73 101 999,98	69 985 919,98
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	155 969 599,98	82 867 600,00	73 101 999,98	69 985 919,98
A	Primes de remboursement des obligations				
C	Immobilisations incorporelles [B]	122 781 778,65	32 112 773,95	90 669 004,70	92 154 961,14
	Immobilisations en Recherche et Dev.				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	36 626 941,30	32 112 773,95	4 514 167,35	6 000 123,79
F	Fonds commercial	86 154 837,35		86 154 837,35	86 154 837,35
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles [C]	4 765 425 460,39	2 563 386 225,55	2 202 039 234,84	2 129 870 088,38
	Terrains	117 234 689,13		117 234 689,13	117 234 689,13
	Constructions	950 845 863,66	446 563 670,95	504 282 192,71	466 023 962,66
	Installations techniques, matériel et outillage	3 346 682 885,04	1 989 678 099,65	1 357 004 785,39	1 283 351 324,21
	Matériel de transport	25 818 285,26	23 462 894,25	2 355 391,01	2 850 778,06
	Mobilier, Mat. de bureau, Aménagement divers	129 619 564,61	103 681 560,70	25 938 003,91	27 450 990,61
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	195 224 172,69		195 224 172,69	232 958 343,71
	Immobilisations financières [D]	232 845 772,95	16 338 765,25	216 507 007,70	191 793 021,28
	Prêts immobilisés	9 550 893,00		9 550 893,00	7 550 893,00
	Autres créances financières	1 163 386,88		1 163 386,88	14 030 148,62
	Titres de participation	222 131 493,07	16 338 765,25	205 792 727,82	170 211 979,66
	Autres titres immobilisés				
E	Ecart de conversion actif [E]				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	5 277 022 611,97	2 694 705 364,75	2 582 317 247,22	2 483 803 990,78
	Stocks [F]	2 210 776 653,41	1 915 497,05	2 208 861 156,36	1 438 506 748,38
A	Marchandises	1 980 022 270,74		1 980 022 270,74	1 319 235 253,73
C	Matières et fournitures consommables	150 161 667,84		150 161 667,84	64 729 026,16
T	Produits en cours				
I	Produits intermédiaires et produits résiduels				
F	Produits finis	80 592 714,83	1 915 497,05	78 677 217,78	54 542 468,49
	Créances de l'actif circulant [G]	3 293 844 532,68	248 173 231,50	3 045 671 301,18	2 105 280 911,08
	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	100 000 000,00		100 000 000,00	
	Clients et comptes rattachés	2 387 502 867,96	248 173 231,50	2 139 329 636,46	1 372 169 820,22
	Personnel	5 660 450,73		5 660 450,73	6 332 200,77
	Etat	775 897 916,31		775 897 916,31	691 142 936,74
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	14 490 637,01		14 490 637,01	17 586 978,61
	Comptes de régularisation- Actif	10 292 660,67		10 292 660,67	18 048 974,74
	Titres valeurs de placement [H]				
	Ecart de conversion actif [I]	18 530 117,08		18 530 117,08	4 384 713,96
	Eléments circulants				
	TOTAL II (F+G+H+I)	5 523 151 303,17	250 088 728,55	5 273 062 574,62	3 548 172 373,42
	Trésorerie-Actif	1 678 058 953,36		1 678 058 953,36	1 487 169 152,11
	Chèques et valeurs à encaisser				
	Banques, T.G et C.C.P	1 678 029 514,18		1 678 029 514,18	1 487 101 818,45
	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	29 439,18		29 439,18	67 333,66
	TOTAL III	1 678 058 953,36		1 678 058 953,36	1 487 169 152,11
	TOTAL GENERAL I+II+III	12 478 232 868,50	2 944 794 093,30	9 533 438 775,20	7 519 145 516,31

BILAN – PASSIF

(EN DIRHAMS)

	P A S S I F	AU 31.12.2022	AU 31.12.2021
F I N A N C E M E N T	CAPITAUX PROPRES (A)	2 696 079 061,11	2 713 755 133,76
	Capital social ou personnel (1)	448 000 000,00	448 000 000,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	448 000 000,00	448 000 000,00
	Dont versé	448 000 000,00	448 000 000,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	44 800 000,00	44 800 000,00
	Autres réserves	1 719 195 133,76	
	Report à nouveau (2)		1 338 227 520,84
	Résultat en instance d'affectation		
	Résultat net de l'exercice (2)	484 083 927,35	882 727 612,92
	Total des capitaux propres (A)	2 696 079 061,11	2 713 755 133,76
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Dettes de financement (C)	796 449 850,49	841 735 215,79
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement	796 449 850,49	841 735 215,79
	Provisions durables pour risques et charges (D)	93 265 436,70	121 813 060,53
	Provisions pour risques	37 714 004,40	70 220 756,25
	Provisions pour charges	55 551 432,30	51 592 304,28
Ecart de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 585 794 348,30	3 677 303 410,08	
Dettes du passif circulant (F)	5 665 346 443,07	3 826 850 936,52	
P A S S I F	Fournisseurs et comptes rattachés	3 628 292 146,27	3 333 324 152,48
	Clients créditeurs, avances et acomptes	1 564 416 105,93	28 637 775,48
	Personnel	39 395 433,95	55 263 179,28
	Organismes sociaux	21 120 818,84	16 971 050,36
	Etat	327 794 407,71	362 400 020,36
	Comptes d'associés		
	Autres créanciers	63 355 134,16	25 558 548,41
	Comptes de régularisation passif	20 972 396,21	4 696 210,15
	Autres provisions pour risques et charges (G)	18 530 117,08	4 384 713,96
	Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	4 729 184,77	10 606 455,75
	TOTAL II (F+G+H)	5 688 605 744,92	3 841 842 106,23
	C I R C U L A N T	TRESORERIE PASSIF	
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie			
Banques de régularisation		259 038 681,98	
TOTAL III		259 038 681,98	
T R E S O R E R I E	TOTAL GENERAL I+II+III	9 533 438 775,20	7 519 145 516,31

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

(EN DIRHAMS)

	DESIGNATION	OPERATIONS		Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
		1	2	3 = 2 + 1	4	
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION	24 253 493 950,85		24 253 493 950,85	17 543 507 331,06	
	Ventes de marchandises (en l'état)	20 061 247 880,45		20 061 247 880,45	14 754 706 343,48	
	Ventes de biens et services produits	146 145 315,42		146 145 315,42	127 286 435,94	
	Chiffres d'affaires	20 207 393 195,87		20 207 393 195,87	14 881 992 779,42	
	Variation de stocks de produits (1)	25 101 697,60		25 101 697,60	6 303 976,77	
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	42 304 731,32		42 304 731,32	58 270 523,34	
	Subventions d'exploitation	3 863 558 823,64		3 863 558 823,64	2 481 676 439,26	
	Autres produits d'exploitation	11 784 736,35		11 784 736,35	11 158 721,32	
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	103 350 766,07		103 350 766,07	104 104 890,95	
	Total I	24 253 493 950,85		24 253 493 950,85	17 543 507 331,06	
	I I	II CHARGES D'EXPLOITATION	23 538 597 994,37		23 538 597 994,37	16 244 560 455,00
Achats revendus (2) de marchandises		22 072 155 173,54		22 072 155 173,54	14 844 135 875,52	
Achats consommés (2) de matières et fournitures		176 027 072,93		176 027 072,93	242 092 679,59	
Autres charges externes		609 519 516,53		609 519 516,53	538 224 851,38	
Impôts et taxes		11 818 585,80		11 818 585,80	9 338 048,96	
Charges de personnel		235 331 197,62		235 331 197,62	222 937 503,44	
Autres charges d'exploitation		1 062 850,00		1 062 850,00	349 536,50	
Dotations d'exploitation		432 683 597,95		432 683 597,95	387 481 959,61	
Total II		23 538 597 994,37		23 538 597 994,37	16 244 560 455,00	
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		714 895 956,48		714 895 956,48	1 298 946 876,06	
F I N A N C I E R	IV PRODUITS FINANCIERS	135 898 030,58		135 898 030,58	118 960 041,93	
	Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	80 498 691,63		80 498 691,63	74 917 228,56	
	Gains de change	40 121 071,71		40 121 071,71	37 283 483,55	
	Intérêts et autres produits financiers	509 453,08		509 453,08	725 089,90	
	Reprises financières : transfert charges	14 768 814,16		14 768 814,16	6 034 239,92	
	Total IV	135 898 030,58		135 898 030,58	118 960 041,93	
V	V CHARGES FINANCIERES	166 541 288,50		166 541 288,50	88 352 099,19	
	Charges d'intérêts	74 823 649,11		74 823 649,11	29 830 101,89	
	Pertes de change	70 484 170,27		70 484 170,27	51 433 877,99	
	Autres charges financières					
	Dotations financières	21 233 469,12		21 233 469,12	7 088 119,31	
Total V	166 541 288,50		166 541 288,50	88 352 099,19		
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-30 643 257,92		-30 643 257,92	30 607 942,74		
RESULTAT COURANT (III+VI)	684 252 698,56		684 252 698,56	1 329 554 818,80		
N O N	VIII PRODUITS NON COURANTS	47 039 861,51		47 039 861,51	5 760 666,85	
	Produits des cessions d'immobilisations	5 195 705,56		5 195 705,56	4 056 050,75	
	Subventions d'équilibre					
	Reprises sur subventions d'investissement					
	Autres produits non courants	952 843,10		952 843,10	101 507,10	
	Reprises non courantes ; transferts de charges	40 891 312,85		40 891 312,85	1 603 109,00	
	Total VIII	47 039 861,51		47 039 861,51	5 760 666,85	
	I X	IX CHARGES NON COURANTES	82 688 641,72		82 688 641,72	49 105 034,73
		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	5 652 533,95		5 652 533,95	104 532,21
		Subventions accordées				
Autres charges non courantes		68 651 546,77		68 651 546,77	39 811 214,52	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions		8 384 561,00		8 384 561,00	9 189 288,00	
Total IX	82 688 641,72		82 688 641,72	49 105 034,73		
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-35 648 780,21		-35 648 780,21	-43 344 367,88		
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	648 603 918,35		648 603 918,35	1 286 210 450,92		
XII IMPOTS SUR LES BENEFICES	164 519 991,00		164 519 991,00	403 482 838,00		
XIII RESULTAT NET (XI-XII)	484 083 927,35		484 083 927,35	882 727 612,92		
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	24 436 431 842,94		24 436 431 842,94	17 668 228 039,84		
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	23 952 347 915,59		23 952 347 915,59	16 785 500 426,92		
XVI RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	484 083 927,35		484 083 927,35	882 727 612,92		

(1) Variation de stock : stock final - stock initial: Augmentation (+); Diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : Achats - variation de stock

ETAT DES SOLDES DE GESTION

(EN DIRHAMS)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

		DESIGNATION	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021
	1	Ventes de Marchandises (en l'état)	20 061 247 880,45	14 754 706 343,48
	2	(-) Achats revendus de marchandises	22 072 155 173,54	14 844 135 875,52
I	(=)	MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	-2 010 907 293,09	-89 429 532,04
II	(+)	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	213 551 744,34	191 860 936,05
	3	Ventes de biens et services produits	146 145 315,42	127 286 435,94
	4	Variation stocks produits	25 101 697,60	6 303 976,77
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	42 304 731,32	58 270 523,34
III	(-)	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	785 546 589,46	780 317 530,97
	6	Achats consommés de matières et fournitures	176 027 072,93	242 092 679,59
	7	Autres charges externes	609 519 516,53	538 224 851,38
IV	(=)	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	-2 582 902 138,21	-677 886 126,96
	8	(+) Subventions d'exploitation	3 863 558 823,64	2 481 676 439,26
	9	(-) Impôts et taxes	11 818 585,80	9 338 048,96
	10	(-) Charges de personnel	235 331 197,62	222 937 503,44
V	(=)	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	1 033 506 902,01	1 571 514 759,90
	11	(+) Autres produits d'exploitation	11 784 736,35	11 158 721,32
	12	(-) Autres charges d'exploitation	1 062 850,00	349 536,50
	13	(+) Reprises d'exploitation, transferts de charges	103 350 766,07	104 104 890,95
	14	(-) Dotations d'exploitation	432 683 597,95	387 481 959,61
VI	(=)	RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	714 895 956,48	1 298 946 876,06
VII	(+)	RESULTAT FINANCIER	-30 643 257,92	30 607 942,74
VIII	(=)	RESULTAT COURANT (+ou-)	684 252 698,56	1 329 554 818,80
IX	(+)	RESULTAT NON COURANT	-35 648 780,21	-43 344 367,88
	15	(-) Impôts sur les résultats	164 519 991,00	403 482 838,00
X	(=)	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	484 083 927,35	882 727 612,92

II- CAPACITE DE FINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat net de l'exercice	484 083 927,35	882 727 612,92
		Bénéfice +	484 083 927,35	882 727 612,92
		Perte -		
	2	(+) Dotations d'exploitation (1)	335 509 841,17	310 787 827,79
	3	(+) Dotations financières (1)	2 703 352,04	2 703 405,35
	4	(+) Dotations non courantes (1)	8 384 561,00	9 189 288,00
	5	(-) Reprises d'exploitation (2)	42 767 639,98	43 114 576,94
	6	(-) Reprises financières (2)	10 384 100,20	2 363 915,25
	7	(-) Reprises non courantes (2) (3)	40 891 312,85	1 603 109,00
	8	(-) Produits des cessions d'immobilisation	5 195 705,56	4 056 050,75
	9	(+) Valeurs nettes d'amortiss. Des immo. Cédées	5 652 533,95	104 532,21
XI		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	737 095 456,92	1 154 375 014,33
	10	(-) Distributions de bénéfices	501 760 000,00	451 530 000,00
XI		AUTOFINANCEMENT	235 335 456,92	702 845 014,33

1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

TABLEAU DE FINANCEMENT

(EN DIRHAMS)

I. SYNTHES DES MASSES DU BILAN	Au 31.12.2022		Au 31.12.2021		Variation a - b	
	a	b	Emplois		Ressources	
			c	d		
Financement permanent	3 585 794 348,30	3 677 303 410,08		91 509 061,78		
Moins Actif immobilisé	2 582 317 247,22	2 483 803 990,78		98 513 256,44		
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)	1 003 477 101,08	1 193 499 419,30		190 022 318,22		
Actif circulant	5 273 062 574,62	3 548 172 373,42		1 724 890 201,20		
Moins Passif circulant	5 688 605 744,92	3 841 842 106,23				1 846 763 638,69
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (B)	- 415 543 170,30	- 293 669 732,81				121 873 437,49
TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) (A - B)	1 419 020 271,38	1 487 169 152,11				68 148 880,73
II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Au 31.12.2022		Au 31.12.2021			
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources		
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE						
AUTOFINANCEMENT (A)		235 335 456,92		702 845 014,33		
+ Capacité d'autofinancement		737 095 456,92		1 154 375 014,33		
- Distributions de bénéfices	501 760 000,00		451 530 000,00			
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		18 062 467,30		4 088 487,95		
+ Cessions d'immobilisations incorporelles						
+ Cessions d'immobilisations corporelles		5 195 705,56		4 056 050,75		
+ Cessions d'immobilisations financières						
+ Récupérations sur créances immobilisées		12 866 761,74		32 437,20		
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES ©						
+ Augmentations de capital, apports						
+ Subvention d'investissement						
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		16 755 191,46		21 728 168,77		
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		270 153 115,68		728 661 671,05		
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE						
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	363 824 877,14		384 525 688,04			
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	188 510,05		1 572 255,79			
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	333 736 367,09		382 715 848,25			
+ Acquisitions d'immobilisations financières						
+ Augmentation des créances immobilisées	29 900 000,00		237 584,00			
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)						
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	62 040 556,76		78 253 741,83			
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	34 310 000,00		39 150 000,00			
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	460 175 433,90		501 929 429,87			
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		121 873 437,49		268 842 078,84		
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		68 148 880,73		42 109 837,66		
TOTAL GENERAL	460 175 433,90	460 175 433,90	770 771 508,71	770 771 508,71		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	130 759 799,98	34 310 000,00				9 100 200,00		155 969 599,98
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices	130 759 799,98	34 310 000,00				9 100 200,00		155 969 599,98
Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	122 252 452,09	188 510,05		340 816,51				122 781 778,65
Immob. En recherche et développement								
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	36 097 614,74	188 510,05		340 816,51				36 626 941,30
Fonds commercial	86 154 837,35							86 154 837,35
Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 478 050 544,67	333 736 367,09		114 121 688,20	46 020 634,86		114 462 504,71	4 765 425 460,39
Terrains	117 234 689,13							117 234 689,13
Constructions	876 364 410,26	52 998 514,69		21 505 838,71	22 900,00			950 845 863,66
Installat. Techniques, matériel et outillage	3 101 895 714,29	200 366 985,35		90 203 144,36	45 782 958,96			3 346 682 885,04
Matériel de transport	25 627 975,06			392 000,00	201 689,80			25 818 285,26
Mobilier, matériel bureau et aménagements	123 969 412,22	3 642 533,36		2 020 705,13	13 086,10			129 619 564,61
Immobilisations corporelles diverses								
Immobilisations corporelles en cours	232 958 343,71	76 728 333,69					114 462 504,71	195 224 172,69
TOTAL GENERAL	4 731 062 796,74	368 234 877,14		114 462 504,71	46 020 634,86	9 100 200,00	114 462 504,71	5 044 176 839,02

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2022

N A T U R E	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissement sur les immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement en fin d'exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	60 773 880,00	31 193 920,00	9 100 200,00	82 867 600,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	60 773 880,00	31 193 920,00	9 100 200,00	82 867 600,00
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 097 490,95	2 015 283,00		32 112 773,95
Immobilier. En recherche et développement				
Brevets, marques droits et valeurs similaires	30 097 490,95	2 015 283,00		32 112 773,95
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 348 180 456,29	255 573 870,17	40 368 100,91	2 563 386 225,55
Terrains				
Constructions	410 340 447,60	36 246 123,35	22 900,00	446 563 670,95
Installations techniques, matériel et outillage	1 818 544 390,08	211 264 134,58	40 130 425,01	1 989 678 099,65
Matériel de transport	22 777 197,00	887 387,05	201 689,80	23 462 894,25
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	96 518 421,61	7 176 225,19	13 086,10	103 681 560,70
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	2 439 051 827,24	288 783 073,17	49 468 300,91	2 678 366 599,50

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Exercice clos le 31/12/2022

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
COMPAGNIE D'ENTREPOSAGE COMMUNAUTAI	STOCKAGE	39 600 000,00	23,22	9 197 600,00	9 197 600,00	31/12/2021	104 296 900,42	6 282 952,43	929 040,40
ISMAILIA GAZ	EMPLISSAGE-GAZ	20 000 000,00	19,99	4 000 000,00	4 000 000,00	31/12/2021	43 982 746,06	18 836 455,73	3 760 000,00
GAZBER	EMPLISSAGE-GAZ	25 000 000,00	99,99	25 000 000,00	25 000 000,00	31/12/2022	40 893 007,39	13 393 007,39	14 671 943,73
SOCIETE D'ENTROPOSAGE DE JORF LASFAR	STOCKAGE	30 000 000,00	49,99	15 000 000,00	15 000 000,00	31/12/2021	44 833 058,07	4 696 118,73	5 000 000,00
SOCIETE DAKHLA DES HYDROCARBURES	STOCKAGE	22 000 000,00	33,00	7 399 964,00	7 399 964,00	31/12/2022	56 314 125,67	4 400 000,00	0,00
PETROCAB	CABOTAGE	40 000 000,00	8,71	1 620 150,00	1 620 150,00	31/12/2021	134 954 433,75	9 323 062,83	400 660,00
SOFRENOR	FABRICATION DES RESERVOIRS	45 319 900,00	17,15	9 300 000,00	9 300 000,00	31/12/2021	121 875 514,17	27 228 919,15	3 497 400,00
SOMAS	STOCKAGE	60 000 000,00	6,00	8 394 004,00	8 394 004,00	31/12/2021	279 164 217,57	46 389 579,18	1 800 000,00
OUARGAZ	EMPLISSAGE-GAZ	32 150 000,00	99,99	33 613 154,53	33 613 154,53	31/12/2022	26 782 243,58	3 617 626,44	0,00
SALAM GAZ	APP-STOCKAGE-EMPLISSAGE	150 000 000,00	19,99	38 438 680,54	38 438 680,54	31/12/2021	530 539 903,31	245 063 965,61	48 000 000,00
MAHATTA	GESTION DES STATIONS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2021	508 165,60	388 165,60	2 439 647,50
SOCICA	IMMOBILIER	956 760,00	1,21	7 015,00	7 015,00	31/12/2015	12 167 095,45	630 397,54	0,00
S.I MERCEDES	IMMOBILIER	5 000,00	90,00	8 325,00	8 325,00	31/12/2016	0,00	0,00	0,00
S.I NAPHTEA	IMMOBILIER	20 000,00	13,00	2 600,00	2 600,00	31/12/2016	0,00	0,00	0,00
BANQUE POPULAIRE	BANQUE			50 000,00	50 000,00	31/12/2016	0,00	0,00	0,00
SHBM	EXPLOITATION DEPOT	20 000 000,00	49,00	9 800 000,00	9 800 000,00	31/12/2022	17 006 528,70	120 427,74	0,00
TMRDA	GESTION PETROLIERE	32 300 000,00	100,00	32 300 000,00	15 961 234,75	31/12/2022	15 961 234,85	-3 331 706,54	0,00
TIDSI GAZ	GAZ	60 000 000,00	46,49	27 900 000,00	27 900 000,00	31/12/2021	-102 103,17	-258 526,25	0,00
TOTAL				222 131 493,07	205 792 727,82				80 498 691,63

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice clos le 31/12/2022

N A T U R E	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	24 019 513,41		2 703 352,04			10 384 100,20		16 338 765,25
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	121 813 060,53	46 726 768,00		8 384 561,00	42 767 639,98		40 891 312,85	93 265 436,70
SOUS TOTAL (A)	145 832 573,94	46 726 768,00	2 703 352,04	8 384 561,00	42 767 639,98	10 384 100,20	40 891 312,85	109 604 201,95
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	212 264 985,18	97 173 756,78			59 350 013,41			250 088 728,55
5. Autres Provisions pour risques et charges	4 384 713,96		18 530 117,08			4 384 713,96		18 530 117,08
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	216 649 699,14	97 173 756,78	18 530 117,08		59 350 013,41	4 384 713,96		268 618 845,63
TOTAL (A+B)	362 482 273,08	143 900 524,78	21 233 469,12	8 384 561,00	102 117 653,39	14 768 814,16	40 891 312,85	378 223 047,58

TABLEAU DES CREANCES

Exercice clos le 31/12/2022

Créances (en dirhams)	Total	Analyse par Echéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et les organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par les effets
De l'Actif Immobilisé	10 714 279,88	10 678 463,48	35 816,40				42 706,63	
- Prêts immobilisés	9 550 893,00	9 550 893,00						
- Autres créances financières	1 163 386,88	1 127 570,48	35 816,40				42 706,63	
De l'Actif circulant	3 293 844 532,68	394 146 877,00	2 899 697 655,68	543 784 255,23	130 670 583,38	801 534 917,60	348 433 903,05	153 293 443,54
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	100 000 000,00		100 000 000,00					
- Clients et comptes rattachés	2 387 502 867,96	385 286 537,31	2 002 216 330,65	543 784 255,23	130 670 583,38	25 637 001,29	343 433 903,05	153 293 443,54
- Personnel	5 660 450,73		5 660 450,73					
- Etat	775 897 916,31		775 897 916,31			775 897 916,31		
- Autres débiteurs	14 490 637,01	7 476 444,01	7 014 193,00				5 000 000,00	
- Compte de régularisation-Actif	10 292 660,67	1 383 895,68	8 908 764,99					
TOTAL	3 304 558 812,56	404 825 340,48	2 899 733 472,08	543 784 255,23	130 670 583,38	801 534 917,60	348 476 609,68	153 293 443,54

TABLEAU DES DETTES

Exercice clos le 31/12/2022

Dettes (en dirhams)	Total	Analyse par Echéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT	796 449 850,49	739 306 993,33	57 142 857,16			524 797 342,25		
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	796 449 850,49	739 306 993,33	57 142 857,16			524 797 342,25		
DU PASSIF CIRCULANT	5 665 346 443,07	309 803 161,84	5 355 543 281,23	0,00	1 805 560 519,53	413 351 660,60	826 641 750,42	
- Fournisseurs et comptes rattachés	3 628 292 146,27	309 803 161,84	3 318 488 984,43		1 805 560 519,53	64 436 434,05	789 291 750,42	
- Clients créditeurs, avances et acomptes	1 564 416 105,93		1 564 416 105,93					
- Personnel	39 395 433,95		39 395 433,95					
- Organismes sociaux	21 120 818,84		21 120 818,84			21 120 818,84		
- Etat	327 794 407,71		327 794 407,71			327 794 407,71		
- Autres créanciers	63 355 134,16		63 355 134,16				37 350 000,00	
- Comptes de régularisation - Passif	20 972 396,21		20 972 396,21					
TOTAL	6 461 796 293,56	1 049 110 155,17	5 412 686 138,39	0,00	1 805 560 519,53	938 149 002,85	826 641 750,42	

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

Exercice clos le 31/12/2022

Tiers Débiteurs ou Tiers Crédeurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et Lieu d'inscription	Objet	Valeur Nette Comptable de la sûreté donnée
Sûretés données					
NEANT					
Sûretés reçues					
Hypothèques reçus	58 595 469,14	Hypothèques			
Nantissements reçus	NEANT				

TABLEAU DES ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Exercice clos le 31/12/2022

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
- Avals ou cautions (sur marchés et autres)	246 996 874,31	108 086 839,24
- Autres engagements donnés (Cautions en Douane)	33 000 000,00	33 000 000,00
Engagements reçus		
	Montant Exercice	Montant Exercice Précédent
- Avals ou cautions clients	76 224 614,84	177 629 954,09
- Autres engagements reçus		

ETAT DES DEROGATIONS

Exercice clos le 31/12/2022

Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice clos le 31/12/2022

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation		NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation		NEANT

ETAT DES PASSIFS EVENTUELS

Exercice clos le 31/12/2022

Conformément à la réglementation en vigueur, les exercices 2019, 2020, 2021 et 2022 ne sont toujours pas prescrits. Les déclarations fiscales de la société au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), de l'impôt sur les revenus (IR), de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) relatives auxdits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et demeurent sujettes à des vérifications et d'éventuels redressements, au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision. Les déclarations sociales de la CNSS pourraient faire l'objet d'un contrôle et de rappels éventuels de cotisations.

La société TotalEnergies Marketing Maroc a reçu, en Mars 2017, un avis de vérification de la part de l'office des changes, portant sur l'exercice 2017 et les exercices antérieurs. TotalEnergies Marketing Maroc a mis à la disposition des inspecteurs vérificateurs l'ensemble des documents et pièces justificatives demandés. TotalEnergies Marketing Maroc a répondu à la première lettre de constatation des anomalies le 21 mai 2019 et à la deuxième lettre des infractions relevées le 9 décembre 2019. Le 9 avril 2023, TotalEnergies Marketing Maroc a reçu une troisième lettre relative aux infractions retenues, la réponse à cette dernière est en cours.



EY

**Building a better
working world**

ERNST & YOUNG et Associés
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

FINACS

250, Bd Bordeaux et Bd Mly Youssef,
Casablanca
Maroc

TOTALENERGIES MARKETING MAROC S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux Actionnaires de la société
TotalEnergies Marketing Maroc S.A.
146, bd Mohamed Zerktouni – 20000
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Opinion avec réserve

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2.696.079.061,11 MAD dont un bénéfice net de 484.083.927,35 MAD.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserve* » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

La société a reçu de la part du Conseil de la Concurrence, une notification de griefs en date du 22 mai 2019, puis un rapport d'instruction en date du 14 janvier 2020. A ce jour, la société a rejeté l'ensemble des griefs dans les deux réponses respectives adressées au Conseil de la Concurrence et n'a constaté aucune provision à ce titre. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de cette procédure et son impact éventuel sur le résultat et les capitaux propres de la société au 31 décembre 2022.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation

Nous attirons l'attention sur l'état annexe B15 de l'ETIC qui fait état d'un contrôle de l'Office des Changes dont la société fait l'objet depuis mars 2017 et portant sur les exercices 2012 à 2016. La société a reçu une lettre de notification des infractions en date du 9 avril 2023. A ce jour, la société est en cours de préparation de sa réponse.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

▪ Évaluation des remises de fin d'année et des rabais commerciaux

Risque identifié	Notre réponse
<p>Dans le cadre de son activité, la société accorde des remises de fin d'année et des rabais commerciaux fondés sur des objectifs de performance.</p> <p>Les provisions y afférentes sont estimées sur une base contractuelle et de l'appréciation de la direction des performances opérationnelles.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit en raison du degré de jugement important qui s'exerce dans la détermination de ces estimations.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ examiné les procédures mises en œuvre par la société afin d'identifier et recenser les clauses contractuelles correspondant aux remises ; ▶ vérifié par sondage le calcul de la provision pour remises en remontant aux clauses contractuelles et aux volumes réalisés au titre de l'année ; ▶ apprécié la fiabilité des estimations par rapport aux montants effectivement accordés jusqu'à la date la plus proche de l'émission de notre rapport et par rapport aux évaluations effectuées au titre des années précédentes ; ▶ vérifié par sondage la cohérence de la provision pour remises avec les négociations en cours avec les différents clients par entretien avec les directions concernées.

▪ **Provision pour risques significatifs, et passifs éventuels**

Risque identifié	Notre réponse
<p>La société est exposée à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne les risques sociaux et réglementaires.</p> <p>Les provisions pour risques constituent un point clé de notre audit compte tenu de la diversité des risques auxquels la société est exposée et du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ces risques et des montants comptabilisés en provisions, tel qu'exposés dans l'état B15 « Passifs éventuels » de l'ETIC et du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ examiner les procédures mises en œuvre par la société afin de recenser les risques auxquels elle est exposée et à nous faire confirmer par les conseils externes de la société notre compréhension des litiges et réclamations ; ▶ prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction juridique, de la documentation correspondante et évaluer leur cohérence avec les réponses aux confirmations externes ; ▶ apprécier les principaux risques identifiés et examiner le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction, pour estimer le montant des provisions comptabilisées ; ▶ examiner le caractère approprié des informations relatives à ces passifs éventuels présentés dans l'état B15 « Passifs éventuels » de l'ETIC.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance le fait que la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A. a procédé au cours de l'exercice 2022 à l'acquisition de 46,5% des titres de participation de la société « TIDSI GAZ » dont la valeur s'élève à MAD 27.900.000,00 à la suite d'une acquisition de MAD 300.000,00 et d'une augmentation de capital réalisée de MAD 27.600.000,00.

Casablanca, le 27 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Associés



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FINACS



Anas ABOU EL MIKIAS
Associé

Comptes consolidés au 31 décembre 2022 (Référentiel IFRS)

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF	Déc- 22	Déc- 21
Actifs non courants		
Ecarts d'acquisition	86 155	86 155
Immobilisations incorporelles	2 563	3 905
Immobilisations corporelles	2 483 934	2 451 898
Sociétés mises en équivalence : titres et prêts	170 919	172 597
Autres actifs financiers	112 644	95 579
Impôts différés actifs	49 571	61 856
Total actifs non courants	2 905 786	2 871 990
Actifs courants		
Stocks	2 238 021	1 467 168
Clients et comptes rattachés	1 842 928	1 173 650
Autres créances	1 017 930	933 352
Autres actifs financiers courants		4 265
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 698 655	1 553 421
Total actifs courants	6 797 534	5 131 856
Total actif	9 703 320	8 003 846
PASSIF	Déc- 22	Déc- 21
Capitaux propres		
Capital	448 000	448 000
Primes et réserves consolidées	2 331 884	2 345 445
Ecarts de conversion	(13 167)	(13 587)
Total des capitaux propres - part du Groupe	2 766 717	2 779 858
Intérêts ne conférant pas le contrôle	0	0
Total des capitaux propres	2 766 717	2 779 858
Passifs non courants		
Engagements envers le personnel	32 723	30 922
Provisions et autres passifs non courants	216 620	250 380
Dettes financières non courantes	364 188	434 311
Total passifs non courants	613 531	715 613
Passif courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 409 491	3 019 741
Autres créditeurs et dettes diverses	1 039 406	1 065 962
Dettes financières courantes	1 812 195	372 533
Autres passifs financiers courants	11 841	
Provisions et autres passifs courants	50 139	50 139
Total passifs courants	6 323 072	4 508 375
Total passif et capitaux propres	9 703 320	8 003 846

(en milliers de Dirhams)

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers de Dirhams)

	Déc-22	Déc-21
Ventes de produits de l'activité	19 600 394	12 766 807
Prestations de services	118 259	102 945
Chiffre d'affaires	19 718 653	12 869 752
Achats, nets de variation de stocks	(17 648 824)	(10 331 717)
Charges d'exploitation	(1 002 206)	(927 650)
Dotations aux amortissements	(352 779)	(326 831)
Autres produits	102 404	78 545
Autres charges	(87 082)	(51 432)
Résultat opérationnel	730 166	1 310 666
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2 675	2 659
Coût de l'endettement financier brut	(52 268)	(32 022)
Coût de l'endettement financier brut	(49 593)	(29 363)
Autres produits financiers	44 636	73 405
Autres charges financières	(100 775)	(52 159)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	624 435	1 302 549
Quote-part du résultat net dans les entreprises associées	51 181	51 631
Impôts sur les résultats	(187 491)	(419 272)
Résultat net de l'ensemble consolidé	488 124	934 909
Part du Groupe	488 124	934 909
Résultat net par action (en Dirhams)	54	104
Résultat net dilué par action (en Dirhams)	54	104
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action	8 960 000	8 960 000
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action	8 960 000	8 960 000

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers de Dirhams)

	Déc-22	Déc-21
Résultat de l'exercice	488 124	934 909
Pertes et gains actuariels	(566)	(3 822)
Effet d'impôt	986	1 186
Résultat Global	488 544	932 273
Intérêts Minoritaires		
Résultat Global net - Part du groupe	488 544	932 273

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(En milliers de Dirhams)	Déc-22	Déc-21
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	488 124	934 909
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations	314 015	313 738
Provisions et impôts différés	(16 826)	10 237
Ajustement de juste valeur par résultat	16 106	(16 750)
(Plus) Moins-values sur cessions d'actifs	(353)	(3 802)
Dividendes moins quote-part des résultats des sociétés mises en	1 819	6 368
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	(1 164 007)	(407 687)
Flux de trésorerie d'exploitation	(361 122)	837 013
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT		
Investissements corporels et incorporels	(349 553)	(434 209)
Acquisition d'actifs financiers	(27 900)	
Augmentation des prêts non courants	(2 032)	(262)
Investissements	(379 485)	(434 471)
Produit de cessions d'actifs corporels et incorporels	5 196	4 056
Remboursement de prêts non courants	12 867	33
Désinvestissements	18 063	4 089
Flux de trésorerie d'investissement	(361 422)	(430 382)
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT		
Dividendes payés:		
- aux actionnaires de la société mère	(501 761)	(451 530)
Variation des dettes financières	(113 059)	(87 918)
Flux de trésorerie de financement	(614 820)	(539 448)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie	(1 337 364)	(132 817)
Trésorerie en début de période	1 312 803	1 445 620
Trésorerie à la fin de période	(24 561)	1 312 803

ETAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers de Dirhams)

	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Réserves de couverture de flux de trésorerie	Réserve de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 1er janvier 2021	448 000		1 862 029		(10 951)	2 299 078		2 299 078
Résultat net			934 909			934 909		934 909
Autres éléments du résultat global					(2 636)	(2 636)		(2 636)
Résultat global			934 909		(2 636)	932 273		932 273
Dividendes distribués			(451 530)			(451 530)		(451 530)
Augmentation de capital								
Augmentation de capital des filiales et acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle								
Autres variations			37			37		37
Au 31 décembre 2021	448 000		2 345 445		(13 587)	2 779 858		2 779 858

(en milliers de Dirhams)

	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Réserves de couverture de flux de trésorerie	Réserve de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 1er janvier 2022	448 000		2 345 445		(13 587)	2 779 858		2 779 858
Résultat net			488 124			488 124		488 124
Autres éléments du résultat global					420	420		420
Résultat global			488 124		420	488 544		488 544
Dividendes distribués			(501 760)			(501 760)		(501 760)
Augmentation de capital								
Augmentation de capital des filiales et acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle								
Autres variations			77			77		77
Au 31 décembre 2022	448 000		2 331 884		(13 167)	2 766 717		2 766 717



ERNST & YOUNG et Associés
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

FINACS

250, Bd Bordeaux et Bd Mly Youssef,
Casablanca
Maroc

TOTALENERGIES MARKETING MAROC S.A.
RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux Actionnaires de la société
TotalEnergies Marketing Maroc S.A.
146, bd Mohamed Zerktouni
20000 Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A. et de ses filiales (Groupe TOTALENERGIES MAROC), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 2.766.717 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 488.124.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserve* » de notre rapport, nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion avec réserve

La société TotalEnergies Marketing Maroc S.A. a reçu de la part du Conseil de la Concurrence, une notification de griefs en date du 22 mai 2019, puis un rapport d'instruction en date du 14 janvier 2020. A ce jour, la société a rejeté l'ensemble des griefs dans les deux réponses respectives adressées au Conseil de la Concurrence et n'a constaté aucune provision à ce titre. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de cette procédure et son impact éventuel sur le résultat et les capitaux propres du groupe TotalEnergies Marketing Maroc S.A. au 31 décembre 2022.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note annexe 27 « Passifs éventuels » aux états financiers du groupe qui fait état d'un contrôle de l'Office des Changes dont la société fait l'objet depuis mars 2017 et portant sur les exercices 2012 à 2016. La société a reçu une lettre de notification des infractions en date du 9 avril 2023. A ce jour, la société est en cours de préparation de sa réponse.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

- **Évaluation des remises de fin d'année et des rabais commerciaux de TotalEnergies Marketing Maroc S.A.**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Dans le cadre de son activité, la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A. accorde des remises de fin d'année et des rabais commerciaux fondés sur des objectifs de performance.</p> <p>Les provisions y afférentes sont estimées sur une base contractuelle et de l'appréciation de la direction des performances opérationnelles.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit en raison du degré de jugement important qui s'exerce dans la détermination de ces estimations.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons :</p> <p>examiné les procédures mises en œuvre par la société afin d'identifier et recenser les clauses contractuelles correspondant aux remises ;</p> <p>vérifié par sondage le calcul de la provision pour remises en remontant aux clauses contractuelles et aux volumes réalisés au titre de l'année ;</p> <p>apprécié la fiabilité des estimations par rapport aux montants effectivement accordés jusqu'à la date la plus proche de l'émission de notre rapport et par rapport aux évaluations effectuées au titre des années précédentes ;</p> <p>vérifié par sondage la cohérence de la provision pour remises avec les négociations en cours avec les différents clients par entretien avec les directions concernées.</p>

▪ **Provision pour risques significatifs, et passifs éventuels**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le groupe TOTALENERGIES MAROC est exposé à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne les risques sociaux et réglementaires.</p> <p>Les provisions pour risques constituent un point clé de notre audit compte tenu de la diversité des risques auxquels le groupe est exposé et du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ces risques et des montants comptabilisés en provisions, tel qu'exposés dans l'état « Passifs éventuels » des annexes des états financiers et du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <p>examiner les procédures mises en œuvre par le groupe afin de recenser les risques auxquels elle est exposée et à nous faire confirmer par les conseils externes du groupe notre compréhension des litiges et réclamations ;</p> <p>prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction juridique, de la documentation correspondante et évaluer leur cohérence avec les réponses aux confirmations externes ;</p> <p>apprécier les principaux risques identifiés et examiner le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction, pour estimer le montant des provisions comptabilisées ;</p> <p>examiner le caractère approprié des informations relatives à ces passifs éventuels présentés dans la note annexe « Passifs éventuels » des états financiers.</p>

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable

correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit. Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Associés



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FINACS



Anas ABOU EL MIKIAS
Associé

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Société	Méthode de consolidation	Au 31 Décembre 2022		Au 31 Décembre 2021	
		% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
TotalEnergies Marketing Maroc SA	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
Gazber	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
Ouargaz	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
Mahatta	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
TEMRDA	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
Salam Gaz	Mise en équivalence	20%	20%	20%	20%
SEJ	Mise en équivalence	50%	50%	50%	50%
SDH	Mise en équivalence	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%

Contact Communication Financière :

Email : comfi@totalenergies.ma

Tél : 05 22 43 22 43

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	34
NOTE 2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE	45
NOTE 3. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	46
NOTE 4. CHIFFRE D’AFFAIRES.....	47
NOTE 5. ACHATS ET AUTRES CHARGES D’EXPLOITATION	48
NOTE 6. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS.....	49
NOTE 7. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D’EXPLOITATION.....	45
NOTE 8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D’EXPLOITATION.....	51
NOTE 9. RESULTAT FINANCIER.....	51
NOTE 10. IMPOTS.....	52
NOTE 11. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	54
NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION	55
NOTE 13. GOODWILL (ECART D’ACQUISITION)	55
NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	56
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57
NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS.....	58
NOTE 17. STOCKS ET EN-COURS	59
NOTE 18. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	60
NOTE 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	61
NOTE 20. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS	61
NOTE 21. AVANTAGES DU PERSONNEL	62
NOTE 22. DETTES FINANCIERES.....	63
NOTE 23. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	64
NOTE 24. INSTRUMENTS FINANCIERS	65
NOTE 25. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE	66
NOTE 26. AUTRES ENGAGEMENTS	66
NOTE 27. PASSIFS EVENTUELS	66
NOTE 28. PARTIES LIEES	67
NOTE 29. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	68

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe TotalEnergies Marketing Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 1^{er} Janvier 2022 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

Le Groupe TotalEnergies Marketing Maroc avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- Etat détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;
- Etat commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

1.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

1.3. Principes de consolidation

1.3.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

1.3.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ; ou
- Le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions de l'IFRS 9.

Les participations dans les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités conjointes sont comptabilisées à hauteur de la quote-part détenue par le groupe.

Les participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées qui sont classées comme détenues en vue de la vente (ou incluses dans un Groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente) selon IFRS 5 sont comptabilisées conformément aux dispositions de cette norme (i.e. les entités sont consolidées mais présentées sur une seule ligne de l'actif et du passif).

1.3.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres disponibles à la vente (AFS).

1.3.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

1.3.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe TotalEnergies Marketing Maroc sont consolidées à partir des comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2022.

1.4. Conversion des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société TotalEnergies Marketing Maroc est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères (c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note « 1.14 Instruments de couverture » ci-après.

1.5. Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non

courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 1.6 Goodwill ».

1.6. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

1.7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties selon le mode linéaire.

1.8. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité) des immobilisations corporelles ou de leurs composants harmonisées et fixées au niveau du groupe pour toutes les filiales :

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. Ce mode d'amortissement reflète le rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques liés à l'actif.

Les durées d'amortissement appliquées par le Groupe, par type d'immobilisation, se présentent comme suit :

Type d'immobilisations	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Constructions	Linéaire	10 ans – 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans – 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	Linéaire	10 ans

1.9. Contrats de location

Conformément à la norme IFRS 16 un contrat de location est un contrat qui confère le droit d'utiliser un actif identifié pour une période donnée moyennant le paiement d'une contrepartie.

À la date d'effet, le preneur doit comptabiliser à l'actif un droit d'utilisation, et au passif une dette. Le coût de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation comprend la valeur actualisée du montant des loyers non encore versés à laquelle s'ajoute le cas échéant les coûts directs encourus pour la conclusion du contrat. Les loyers variables ou les prestations de services liés au contrat ne sont pas pris en compte dans la détermination du montant du droit d'usage et des dettes de location et sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières.

Les contrats de location qui sont de courte durée ou qui porte sur des actifs de faible valeur ne sont comptabilisés ni dans les droits d'usage ni dans la dette, conformément aux exemptions de la norme.

Pour la détermination du taux marginal d'endettement utilisé pour le calcul des dettes de location, il a été tenu compte de la durée moyenne pondérée des paiements et du risque pays.

1.10. Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur (diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de cinq et d'une valeur terminale.

1.11. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

1.12. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition encouru pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent.

Le prix de revient des stocks de produits pétroliers structurés est déterminé selon le prix de structure de la quinzaine publié par le ministère de l'énergie et des mines et celui des autres stocks est calculé selon la méthode PMP (prix moyen pondéré).

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.13. Actifs financiers

1.13.1. Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont respectées :

- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en apercevoir les seuls flux contractuels,
- Les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dus.

1.13.2. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si :

- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie et par la vente d'actifs financiers ;
- Les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dus.

1.13.3. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat

Les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat. L'entité peut néanmoins décider de présenter les variations de juste valeur d'instruments de capitaux propres dans les autres éléments du résultat global à la condition qu'il ne soit :

- Ni détenu à des fins de transaction,
- Ni une contrepartie éventuelle comptabilisée dans le cadre d'un groupement d'entreprise au sens d'IFRS 3.

Ce choix est irrévocable et n'empêche pas de continuer de comptabiliser les dividendes en résultat net. En revanche les variations de juste valeur enregistrées en résultat global ne pourront jamais être recyclées en résultat.

Le modèle de dépréciation repose sur la constatation immédiate des pertes attendues (Expected Loss) pour tous les actifs évalués au coût amorti ou en juste valeur par les autres éléments du résultat global.

1.14. Instruments de couverture

Les opérations de couverture peuvent être réalisées avec un instrument dérivé (sauf les options vendues) mais aussi un actif ou un passif non dérivé évalué à la juste valeur par le biais du résultat global à condition qu'ils soient conclus avec un tiers extérieur au Groupe.

En application de la norme IFRS 9 :

- Les pertes ou profits résultant de la réévaluation à la juste valeur de l'instrument de couverture doit être comptabilisé en résultat net ou en résultat global si l'instrument couvert est un instrument de capitaux propres pour lequel l'entité a opté pour la comptabilisation en autres éléments du résultat global,
- Symétriquement, le profit ou la perte sur l'élément couvert doit être comptabilisé dans le résultat. En revanche les variations de juste valeur des instruments de capitaux propres pour lesquels il a été fait l'option pour une évaluation en autres éléments du résultat global sont maintenues en autres éléments du résultat global.

1.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à court ou moyen terme sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs à activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

1.16. Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 "Instruments financiers : informations à fournir et présentation » est sorti du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

1.17. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

1.18. Avantages du personnel

Le Groupe participe à des régimes de retraite et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels qu'ancienneté, salaires et versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce cas être totalement ou partiellement préfinancés par des placements dans des actifs dédiés, fonds communs de placement, actifs généraux de compagnies d'assurances ou autres.

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés. Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis sont appelés pertes et gains actuariels. Ils sont comptabilisés en autres éléments du résultat global, sans possibilité de recyclage ultérieur en résultat.

Le coût des services passés est reconnu en résultat, qu'ils soient acquis ou non acquis.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est comptabilisée dans la rubrique « charges d'exploitation ».

1.19. Provisions et autres passifs

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour le Groupe, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Les provisions et autres passifs non courants comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques environnementaux, de risques réglementaires et fiscaux, de litiges et d'autres risques.

1.20. Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport, en cas d'insuffisance, ces frais restants sont comptabilisés en charges.

1.21. Passifs financiers

1.21.1. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêt sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

1.21.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créiteurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

1.22. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont composés principalement des natures suivantes de chiffre d'affaires :

- Ventes de biens ;
- Ventes de prestation de services ;

L'entité comptabilise les produits des activités ordinaires au moment du transfert du contrôle de l'actif, objet du contrat au client. Ce principe fondamental est présenté sous forme d'un modèle de cinq étapes :

- Identification du contrat : un contrat n'existe que si les parties au contrat l'ont approuvé et se sont engagées à remplir leurs obligations respectives et que l'entité peut identifier les droits de chacune des parties en ce qui concerne les biens et les services visés par le contrat.
- Identification des obligations de prestations : les biens et les services promis dans le contrat sont appréciés et identifiés.
- Détermination du prix de transaction : le prix de la transaction est le montant en contrepartie auquel l'entité s'attend à avoir droit en échange de la fourniture de biens ou services promis à un client à l'exclusion des sommes perçues pour le compte d'un tiers (TVA...).

- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestations : le prix de la transaction est réparti entre toutes les obligations distinctes, proportionnellement au prix de vente spécifique du bien ou du service correspondant à chacune des obligations lors de la prise d'effet du contrat.
- Reconnaissance du chiffre d'affaires : les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque l'obligation de prestation est remplie (transfert au client du contrôle d'actif).

1.23. Autres produits de l'activité

Les autres produits liés à l'activité incluent notamment :

- Redevances réseau ;
- Prestations de services Cartes ;
- Autres produits.

1.24. Coût de l'endettement net

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des comptes courants d'associés, des autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement éventuellement).

La dette nette consolidée correspond à la dette brute moins la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif.

1.25. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto-détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif.

NOTE 2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE

2.1. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année **2022**.

- **Activités abandonnées**

Le groupe ne dispose pas d'activités abandonnées en **2022**.

2.2. Acquisitions

Prise de participation à hauteur de 46.5% du capital de la société Tidzi Gaz S.A. en joint-venture avec les sociétés Vivo Energy Maroc et Access Groupe.

NOTE 3. INFORMATIONS SECTORIELLES

3.1. Niveaux d'information sectorielle

Le niveau d'information sectorielle retenu par le Groupe TotalEnergies Marketing Maroc est le secteur d'activité.

Activité 1 : Carburants
 Activité 2 : Gaz
 Activité 3 : Lubrifiants
 Activité 4 : Autres

3.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

Au titre de l'exercice 2022

<i>En milliers de MAD</i>	Carburants	Gaz	Lubrifiants	Autres	Total
Externe	13 215 078	5 822 054	579 597	101 924	19 718 652
Chiffre d'affaires total	13 215 078	5 822 054	588 795	101 924	19 718 652
Résultat opérationnel	454 485	174 799	83 688	1 872	714 844
Autres produits et autres charges	27 087	4 175	-5 105	- 2 485	15 323
Résultat financier	-115 200	16 786	-7 955	679	-105 731
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	366 372	187 410	70 855	66	624 435
Impôt sur les sociétés	-125 653	-55 358	- 5 511	-969	-187 491
Résultat des activités poursuivies	240 718	132 052	65 077	-904	436 944

Au titre de l'exercice 2021

<i>En milliers de MAD</i>	Carburants	Gaz	Lubrifiants	Autres	Total
Externe	7 734 567	4 548 380	503 622	83 183	12 869 752
Chiffre d'affaires total	7 734 567	4 548 380	503 622	83 183	12 869 752
Résultat opérationnel (avant autres produits et autres charges)	942 766	264 561	75 260	967	1 283 554
Autres produits et autres charges	18 472	9 721	-1 099	19	27 113
Résultat financier	- 17 918	14 098	- 3 796	- 500	- 8 117
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	943 320	288 379	70 365	486	1 302 549
Impôt sur les sociétés	- 306 448	- 89 659	- 22 371	- 794	- 419 272
Résultat des activités poursuivies	636 872	198 720	47 993	- 308	883 277

Les ventes cumulées de l'exercice 2022 du Groupe TotalEnergies Marketing Maroc (en volume) se sont établies à 1 749 kt en 2022, en diminution de 2% par rapport à la même période en 2021, expliquée par l'effet compensé de :

- La baisse de la demande en raison du niveau très élevé des cours internationaux des produits pétroliers.
- Le maintien de la stratégie d'investissement avec l'ouverture de 18 nouvelles stations en 2022 portant ainsi le réseau à 386 points de vente au 31 décembre 2022.

Les résultats 2022 ont été fortement impactés par le niveau très élevé des cours internationaux des produits pétroliers qui a entraîné un repli important des marges commerciales, en particulier au niveau de l'activité du réseau de stations-service. Les effets de stocks positifs constatés lors du premier semestre, des reprises de provisions devenues sans objet ainsi que notre dynamique commerciale ont permis d'atténuer partiellement cet impact.

NOTE 4. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les produits des activités ordinaires du Groupe TotalEnergies Marketing Maroc se décomposent de la manière suivante :

<i>En milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Ventes de produits de l'activité	19 600 394	12 766 807
Prestations de services	118 259	102 945
Chiffre d'affaires	19 718 653	12 869 752

Le chiffre d'affaires réalisé en 2022, s'élève à 19 719 MMAD, contre 12 870 MMAD, soit une augmentation de 6 849 MMAD.

***NB :** Le chiffre d'affaires ne représente pas un indicateur pertinent pour l'analyse de la performance du secteur pétrolier car tributaire des variations des cours des produits pétroliers sur les marchés internationaux.*

NOTE 5. ACHATS ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Achats de produits pétroliers et pétrochimiques	17 667 194	10 286 412
Autres achats de produits	6 732	51 608
Variation de stocks	25 102	6 303
Achats	17 648 824	10 331 717
Charges de personnel (Note 6)	292 249	268 459
Transports produits sur ventes	124 764	99 734
Stockage produits	72 833	67 379
Loyers opérationnels	19 663	11 767
Entretien et réparations	45 448	44 334
Impôts et taxes	12 941	10 106
Autres charges d'exploitation	434 308	425 871
Charges d'exploitation	1 002 206	927 650
Total Achats et Charges d'exploitation	18 651 030	11 259 367

Les achats, nets de la variation des stocks, ont enregistré une hausse de 71%, en passant de 10 332 MMAD à 17 649 MMAD et ce en corrélation avec la hausse des ventes et la flambée des cours internationaux des produits pétroliers.

Les autres charges d'exploitation englobent essentiellement les frais de publicité et de promotion des ventes, les honoraires et les frais d'assurance et de télécom.

NOTE 6. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

6.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Salaires et traitements	217 084	209 586
Charges sociales et charges sociales diverses	75 165	58 873
Total	292 249	268 459

6.2. Effectifs moyens

Les effectifs moyens des entreprises consolidées par intégration se ventilent comme suit :

	Déc-22			Déc-21		
	Cadres	Non cadres	Total	Cadres	Non cadres	Total
Total SA	207	100	307	208	111	319
Gazber	3	74	77	1	68	69
Ouargaz		34	34		34	34
Mahatta	3	164	168	1	161	162
Total	206	372	586	210	374	584

6.3. Rémunérations des organes d'administration et de direction

Le détail de la rémunération des organes d'administration et de direction est inclus dans la note 28.1.

NOTE 7. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation, pour les périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021, se décomposent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Amortissements nets impactant le résultat opérationnel		
Immobilisations incorporelles	1 897	2 817
Immobilisations corporelles	312 118	310 921
	Sous-Total	314 015
	314 015	313 738
Provisions et perte de valeurs nettes impactant le résultat opérationnel		
Stocks	966	- 977
Créances	36 848	19 440
Avantages du personnel	1 235	86
Dotations nettes pour risques et charges	- 285	- 5 456
	Sous-Total	38 764
	38 764	13 093
	Total des amortissements et provisions d'exploitation	352 779
	352 779	326 831

Une description des variations d'amortissements et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 17 et 18 de ces états financiers.

NOTE 8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres produits et charges d'exploitation se présentent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Cessions d'actifs	5 196	4 056
Autres produits et charges	10 126	23 057
Total autres produits et charges d'exploitation	15 322	27 113

NOTE 9. RESULTAT FINANCIER

Les résultats financiers des exercices 2022 et 2021 se décomposent de la façon suivante :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Charges d'intérêts	52 268	32 022
Coût de l'endettement financier brut	52 268	32 022
Perte de juste valeur des dérivés de change	16 106	
Autres charges financières	84 669	52 159
Autres charges financières	100 775	52 159
Total des charges financières	153 043	84 181
Intérêts et autres produits financiers	2 675	2 659
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2 675	2 659
Revenus des participations	10 394	8 789
Gain de juste valeur des dérivés de change		16 750
Autres produits financiers	34 242	47 866
Autres produits financiers	44 636	73 405
Total des produits financiers	47 311	76 064
Résultat financier	- 105 732	- 8 117

NOTE 10. IMPOTS

10.1. Charge d'impôt

La charge d'impôt se compose comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Charge d'impôt courant	174 220	412 088
Produit / charge d'impôt différé	13 271	7 184
Total	187 491	419 272

10.1.1. Impôts différés comptabilisés au bilan

Les impôts différés comptabilisés au bilan se présentent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc- 21
Différences entre la base comptable et la base fiscale		
Immobilisations corporelles	45 296	49 751
Provisions créances clients	- 4 347	2 504
Avantages au personnel	11 454	9 586
Instruments financiers	4 145	- 1 321
Autres	- 6 978	1 335
Total	49 571	61 855

Les actifs nets d'impôts sont limités aux capacités de chaque entité fiscale à recouvrer ses actifs dans un proche avenir.

Au 1er janvier 2021	67 854
Charge / produit d'impôts différés comptabilisé en résultat	- 7 184
Charge / produit d'impôts différés comptabilisé en capitaux propres	1 186
Au 31 Décembre 2021	61 855

Au 1er janvier 2022	61 855
Charge / produit d'impôts différés comptabilisé en résultat	- 13 271
Charge / produit d'impôts différés comptabilisé en capitaux propres	986
Au 31 Décembre 2022	49 571

10.1.2. Preuve d'impôt

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Résultat net	488 124	934 909
Quote-part du résultat net dans les entreprises associées	51 181	51 631
Produit d'impôt sur les sociétés (charge)	- 187 491	- 419 272
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	624 435	1 302 549
Taux d'imposition statutaire au Maroc (*)	31%	31%
Impôt sur les sociétés théorique	-194 142	- 404 357
Autres charges non déductibles fiscalement	6 651	- 14 915
Différences expliquées	6 651	- 14 915
Impôts sur les résultats	- 187 491	- 419 272

NOTE 11. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La liste des participations dans les entreprises associées, les pourcentages d'intérêt et de contrôle sont fournis en note 29.

Les principaux agrégats financiers, représentant 100% des principales entreprises associées, se présentent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Salam Gaz		SDH		SEJ	
	Déc- 22	Déc- 21	Déc- 22	Déc- 21	Déc- 22	Déc- 21
Actifs non-courants	285 998	300 883	56 380	50 270	81 959	88 655
Actifs courants	3 582 572	3 300 244	7 057	9 842	32 796	18 188
Passifs courants	3 341 863	3 070 587	5 953	7 034	68 438	62 293
Capitaux propres	526 707	530 540	57 484	53 084	46 315	44 550

<i>En Milliers de MAD</i>	Salam Gaz		SDH		SEJ	
	Déc- 22	Déc- 21	Déc- 22	Déc- 21	Déc- 22	Déc- 21
Chiffre d'affaires	6 089 008	4 320 010	20 574	19 431	63 258	60 973
Achats, nets de variation de stocks	-5 558 978	-3 797 733	- 1 102	- 1 586		
Autres charges opérationnelles	- 277 696	- 268 226	- 15 066	- 13 440	- 43 896	- 51 114
Résultat opérationnel	252 334	254 051	4 406	4 405	19 362	9 859
Autres produits et charges d'exploitation	71 163	92 693	- 6	- 5	- 280	- 345
Résultat des activités opérationnelles	323 497	346 744	4 400	4 400	19 082	9 514
Produits et charges financiers	33 280	20 320			- 2 027	- 2 265
Résultat avant impôt	356 775	367 064	4 400	4 400	17 055	7 249
Impôts sur les résultats	- 120 608	- 122 000			- 5 573	- 2 836
Résultat net	236 167	245 064	4 400	4 400	11 482	4 413

NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto-détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instruments financiers ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	488 124	934 909
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	8 960 000	8 960 000
Résultat de base par action (En Dirhams)	54	104
Résultat dilué par action (En Dirhams)	54	104

NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Au 1er Janvier	86 155	86 155
<i>Valeur brute</i>	86 155	86 155
Au 31 décembre	86 155	86 155

Il s'agit essentiellement du goodwill issu de la fusion – absorption, de la société ex-SDBP, réalisée en 2006.

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

<i>En Milliers de MAD</i>	Concessions, brevets & droits similaires	Autres	Total
<i>Valeurs brutes</i>			
Au 1er janvier 2021	35 453		35 453
Acquisitions	1 961		1 961
Autres mouvements	256		256
Au 31 décembre 2021	37 670		37 670
<i>Valeurs brutes</i>			
Au 1er janvier 2022	37 670		37 670
Acquisitions	214		214
Autres mouvements	341		341
Au 31 décembre 2022	38 225		38 225
<i>Amortissements et perte de valeurs</i>			
Au 1er janvier 2021	- 30 948		- 30 948
Amortissements	- 2 817		- 2 817
Autres mouvements			
Au 31 décembre 2021	- 33 765		- 33 765
<i>Amortissements et perte de valeurs</i>			
Au 1er janvier 2022	- 33 765		- 33 765
Amortissements	- 1 897		- 1 897
Autres mouvements	-		
Au 31 décembre 2022	- 35 662		- 35 662
<i>Valeurs nettes</i>			
Au 31 décembre 2021	3 905		3 905
Au 31 décembre 2022	2 563		2 563

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En Milliers de MAD</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Immobilisations en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs brutes						
Au 1er janvier 2021	550 919	875 091	3 064 341	143 718	302 378	4 936 447
Acquisitions	5 786	59 620	156 752	163 941	46 149	432 248
Cessions et assainissement		- 144	- 22 718		- 2 981	- 25 843
Autres mouvements		13 154	57 011	- 74 701	4 280	- 256
Au 31 décembre 2021	556 705	947 721	3 255 386	232 958	349 826	5 342 596
Au 1er janvier 2022						
Au 1er janvier 2022	556 705	947 721	3 255 386	232 958	349 826	5 342 596
Acquisitions		54 740	204 246	86 605	3 747	349 338
Cessions et assainissement		- 23	- 45 783		- 215	- 46 021
Autres mouvements		20 785	90 203	- 114 463	1 660	- 1 815
Au 31 décembre 2022	556 705	1 023 223	3 504 052	205 100	355 018	5 644 098
Amortissements et perte de valeurs						
Au 1er janvier 2021	- 41 237	- 517 253	- 1 825 380		- 221 496	- 2 605 366
Amortissements	- 28 382	- 51 551	- 168 433		- 62 555	- 310 921
Cessions et assainissement		144	22 672		2 773	25 589
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2021	- 69 619	- 568 660	- 1 971 141		- 281 278	- 2 890 698
Au 1er janvier 2022						
Au 1er janvier 2022	- 69 619	- 568 660	- 1 971 141		- 281 278	- 2 890 698
Amortissements	- 28 207	- 55 951	- 178 157		- 49 803	- 312 118
Cessions et assainissement		23	40 942		213	41 178
Autres mouvements		721			753	1 474
Au 31 décembre 2022	- 97 826	- 623 867	- 2 108 356		- 330 115	- 3 160 164
Valeurs nettes						
Au 31 décembre 2021	487 086	379 061	1 284 245	232 958	68 548	2 451 898
Au 31 décembre 2022	458 879	399 356	1 395 696	205 100	24 903	2 483 934

Les acquisitions de la période concernent principalement le Réseau des stations-services (18 nouvelles création en **2022**), les bouteilles et citernes de GPL, les installations chez les clients B to B ainsi que les investissements logistiques.

NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 22	Déc- 21
Prêts et créances	40 513	38 506
Titres de participation non consolidés (Note 16.1)	70 279	42 379
Autres actifs financiers non courants	1 852	14 694
Autres actifs financiers non courants	112 644	95 579
Autres actifs financiers courants		4 265
Autres actifs financiers courants		4 265
Total autres actifs financiers	112 644	99 844

16.1. Titres de participation non consolidés

Les titres de participation non consolidés se décomposent de la façon suivante au 31 décembre 2022 :

Au 31 Décembre 2022

Société	Forme juridique	Activité	En MMAD			
			Capital social	Part TM %	Valeur brute des titres chez TM	Valeur nette des titres chez TM
PETROCAB	SA	Cabotage	40,000	8,71%	1,620	1,620
C.E.C	SA	Stockage	39,600	23,22%	9,198	9,198
ISMAILIA GAZ	SA	Emplissage de GPL	20,000	19,99%	4,000	4,000
SOFRENOR	SA	Fabrication des réservoirs	45,320	17,15%	9,300	9,300
SOMAS	SA	Stockage	60,000	6,00%	8,394	8,394
SOCICA	SA	Immobilier	0,957	1,21%	0,007	0,007
SHBM	SA	Gestion dépôt	20,000	49,00%	9,800	9,800
TIDSI GAZ	SA	GAZ	60,000	46,50%	27,900	27,900
S.I MERCEDES	SCI	Immobilier	0,005	90,00%	0,008	0,008
S.I NAPHTEA	SCI	Immobilier	0,020	13,00%	0,003	0,003

Au 31 Décembre 2021

Société	Forme juridique	Activité	En MMAD			
			Capital social	Part TM %	Valeur brute des titres chez TM	Valeur nette des titres chez TM
PETROCAB	SA	Cabotage	40,000	8,71%	1,620	1,620
C.E.C	SA	Stockage	39,600	23,22%	9,198	9,198
ISMALIA GAZ	SA	Emplissage de GPL	20,000	19,99%	4,000	4,000
SOFRENOR	SA	Fabrication des réservoirs	45,320	17,15%	9,300	9,300
SOMAS	SA	Stockage	60,000	6,00%	8,394	8,394
SHBM	SA	Gestion dépôt	20,000	49,00%	9,800	9,800
SOCICA	SA	Immobilier	0,957	1,21%	0,007	0,007
S.I MERCEDES	SCI	Immobilier	0,005	90,00%	0,008	0,008
S.I NAPHTEA	SCI	Immobilier	0,020	13,00%	0,003	0,003

NOTE 17. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 22	Déc- 21
Stocks de marchandises	2 009 181	1 347 897
Stocks de matières et fournitures consommables	150 162	64 729
Stocks de produits finis	80 593	55 491
Total des stocks en valeur brute	2 239 936	1 468 117
Montant de la perte de valeur des stocks en début de période	- 949	-1 926
Perte de valeur constatée sur la période	- 966	977
Montant de la perte de valeur des stocks en fin de période	- 1 915	- 949
Total des stocks en valeur de réalisation	2 238 021	1 467 168

NOTE 18. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients, au 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021, sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Fournisseurs débiteurs - avances et acomptes		
Créances clients	2 091 101	1 384 975
Personnel débiteur	6 915	7 487
Etat débiteur	858 677	789 775
Autres débiteurs	152 338	136 090
Total des créances clients et autres débiteurs en valeur brute	3 109 031	2 318 327
Montant de la perte de valeur en début de période	- 211 325	- 191 885
Perte de valeur constatée sur la période	- 36 848	- 19 440
Montant de la perte de valeur en fin de période	- 248 173	- 211 325
Total des créances clients et autres débiteurs en valeur nette	2 860 858	2 107 002

NOTE 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 22	Déc- 21
Trésorerie actif	1 698 655	1 553 421
Equivalents de trésorerie		
Trésorerie passif	1 723 216	240 618
TOTAL	- 24 561	1 312 803

NOTE 20. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS

Les provisions et autres passifs se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Provisions pour risques et charges - non courants	44 967	76 299
Dépôts et cautionnements reçus - non courants	42 852	41 250
Consignation GPL - non courants	128 801	132 831
Provisions et autres passifs non courants	216 620	250 380
Comptes courants marge spéciale / stock de sécurité	50 139	50 139
Provisions et autres passifs courants	50 139	50 139
Provisions et autres passifs	266 759	300 519

Les provisions pour risques et charges courantes et non courantes s'analysent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Solde au 1^{er} janvier 2022	Ecart de conversion	Dotations de l'exercice	Reprise provisions	Autres mouvements	Solde au 31 décembre 2022
Provisions pour risques et charges	76 299		9 911	-41 243		44 967

<i>En Milliers de MAD</i>	Solde au 1^{er} janvier 2021	Ecart de conversion	Dotations de l'exercice	Reprise provision	Autres mouvements	Solde au 31 décembre 2021
Provisions pour risques et charges	73 332		10 804	-7 837		76 299

NOTE 21. AVANTAGES DU PERSONNEL

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	35 154	27 014
Coûts des services	1 938	1 670
Charges d'intérêts	1 076	740
Prestations payées	-1 778	-2 324
Pertes/gains actuariels	566	3 822
Montant des engagements à la clôture	36 956	30 922

Sensibilité de l'engagement

	Déc- 22	Déc- 21
Sensibilité de l'engagement		
Sensibilité de l'engagement par rapport au taux d'actualisation	- 9%	-9%
Sensibilité du coût des services par rapport au taux d'actualisation	-12%	-13%
Hypothèses		
Taux d'actualisation	3%	3%
Taux d'augmentation des salaires	4%	4%
Nombre de bénéficiaires :		
-Actifs	292	293

NOTE 22. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières courantes et non courantes du Groupe se décomposent comme suit :

<i>En milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Emprunts auprès établissement de crédit	42 857	85 714
Emprunts en location - dette d'utilisation	321 331	348 597
Dettes de financement diverses	364 188	434 311
Dettes envers les établissements de crédit	57 143	57 143
Trésorerie passif	1 723 216	240 618
Emprunts en location IFRS 16	31836	74 772
Total dettes financières courantes	1 812 195	372 533
Autres dettes financières	2 176 383	806 844

NOTE 23. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Dettes fournisseurs	3 409 491	3 019 741
Etat	888 016	943 446
Autres créditeurs	151 390	122 516
Total des dettes fournisseurs et autres créditeurs	4 448 897	4 085 703

NOTE 24. INSTRUMENTS FINANCIERS

24.1. Informations relatives à la juste valeur

La juste valeur des actifs et passifs financiers correspond au montant auquel l'instrument pourrait être échangé lors d'une transaction courante entre deux parties consentantes, à l'exclusion de cas de vente forcée ou de liquidation. Les méthodes et hypothèses suivantes ont été retenues pour estimer la juste valeur :

- La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs et des autres passifs courants est proche de leur valeur comptable du fait de leur échéance courte,
- La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.
- Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie.
 - o Titres de participation dans des sociétés non consolidées :
 - o Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse publié le jour de la clôture considérée.
 - o Pour les actions de sociétés non cotées, lorsque la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont valorisés à la quote-part de situation nette IFRS, ou à défaut à la quote-part de la situation nette établie selon les règles marocaines.
- Instruments de couverture : la valeur de marché des opérations de taux, de change et de matières est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Les tableaux ci-après détaillent la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 22	Déc- 21
Clients et autres débiteurs	2 860 858	2 107 002
Autres actifs financiers	112 644	95 579
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 698 655	1 553 421
Total	4 672 157	3 756 002

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 22	Déc- 21
Fournisseurs et autres créditeurs	4 448 897	4 085 703
Dettes financières non courantes	364 188	434 311
Dettes financières courantes	1 812 195	372 533
Total	6 625 280	4 892 547

24.2. Gestion des risques

Le Groupe TotalEnergies Marketing Maroc utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations des cours de change.

Les risques de change font l'objet d'une gestion centralisée au niveau de TotalEnergies Marketing Maroc S.A.

La politique du risque de change au sein du Groupe TotalEnergies Marketing Maroc vise à couvrir les engagements fermes à l'importation.

Les opérations de couverture sont réalisées par TotalEnergies Marketing Maroc dans le cadre de procédures et politiques de gestion du risque de change établies par le Groupe.

Les instruments de couverture utilisés ont pour objet de réduire les risques de change issus des variations de parité des devises étrangères par rapport au dirham.

La nature des instruments financiers utilisés en couverture est strictement limitée aux seuls dérivés fermes autorisés sur la place financière marocaine.

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 22	Déc- 21
Instruments dérivés - actif		
- Matières		
- Produits		16 750
Instruments dérivés - passif		
- Matières		
- Charges	-16 106	

NOTE 25. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le résultat opérationnel courant inclus une charge de loyer relative aux contrats de location simple de 14 316 KMAD au 31 Décembre 2022 et de 16 341 KMAD au 31 Décembre 2021.

<i>En Milliers de MAD*</i>	Déc-22	Déc-21
Clôture	14 316	16 341
N+1	7 116	14 316
N+2	7 116	7 116
N+3	1 779	7 116
N+4	-	1 779
N+5	-	-
> N+5	-	-

*Base durée ferme contrat

NOTE 26. AUTRES ENGAGEMENTS

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 22	Déc- 21
Avals, cautions et garanties reçus	134 820	236 250
Total Engagements reçus	134 820	236 250
Aval, cautions et garanties données	246 997	108 087
Autres engagements donnés	33 000	33 000
Total Engagements donnés	279 997	141 087

Les autres engagements donnés correspondent à des cautions douanières (lignes de crédit d'enlèvement).

NOTE 27. PASSIFS EVENTUELS

La société TotalEnergies Marketing Maroc a reçu, en mars 2017, un avis de vérification de la part de l'office des changes, portant sur l'exercice 2017 et les exercices antérieurs. TotalEnergies Marketing Maroc a mis à la disposition des inspecteurs vérificateurs l'ensemble des documents et pièces justificatives demandés. TotalEnergies Marketing Maroc a répondu à la première lettre de constatation des anomalies le 21 mai 2019 et à la deuxième lettre des infractions relevées le 9 décembre 2019. Le 9 avril

2023, TotalEnergies Marketing Maroc a reçu une troisième lettre relative aux infractions retenues, la réponse à cette dernière est en cours.

NOTE 28. PARTIES LIEES

28.1. Transactions avec les principaux dirigeants

Les rémunérations accordées aux principaux dirigeants se présentent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-22	Déc-21
Rémunérations globales y compris les charges patronales	23 946	24 071
TOTAL	23 946	24 071

28.2. Transactions avec les autres parties liées

<i>(En Milliers de MAD)</i>	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entités contrôlant le groupe				
a/ TotalEnergies Afrique				
31/12/ 2021		5 642 000		1 193 000
31/12/ 2022		9 566 000		1 497 000
Entités sous le contrôle commun				
b/ filiales du groupe TotalEnergies Afrique				
31/12/ 2021	2 000	127 000	9 000	104 000
31/12/ 2022	12 000	110 000	91 000	108 000
Entités contrôlées sous influence notable				
c/ Salam Gaz				
31/12/ 2021	58 270	1 552 703	368	562 777
31/12/ 2022	2 915	2 371 103	862	556 267
d/ SDH				
31/12/ 2021		6 134	- 17	298
31/12/ 2022	420	6 289	1 196	3 468
e/ SEJ				
31/12/ 2021	1 237	20 658	1 211	4 257
31/12/ 2022	533	26 809	1 900	5 556

NOTE 29. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2021

Société	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TotalEnergies Marketing Maroc SA	100%	100%	Intégration Globale
Gazber	100%	100%	Intégration Globale
Ouargaz	100%	100%	Intégration Globale
Mahatta	100%	100%	Intégration Globale
TEMRDA	100%	100%	Intégration Globale
Salam Gaz	20%	20%	Mise en équivalence
SEJ	50%	50%	Mise en équivalence
SDH	33,33%	33,33%	Mise en équivalence

Au 31 Décembre 2022

Société	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TotalEnergies Marketing Maroc SA	100%	100%	Intégration Globale
Gazber	100%	100%	Intégration Globale
Ouargaz	100%	100%	Intégration Globale
Mahatta	100%	100%	Intégration Globale
TEMRDA	100%	100%	Intégration Globale
Salam Gaz	20%	20%	Mise en équivalence
SEJ	50%	50%	Mise en équivalence
SDH	33,33%	33,33%	Mise en équivalence



ERNST & YOUNG et Associés
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

FINACS

250, Bd Bordeaux et Bd Mly Youssef,
Casablanca
Maroc

TOTALENERGIES MARKETING MAROC S.A.
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022



ERNST & YOUNG et Associés
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

FINACS

250, Bd Bordeaux et Bd Mly Youssef,
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
TotalEnergies Marketing Maroc S.A
146, bd Mohamed Zerkouni - 20000
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2022

1.1 Contrat d'application pour 2023 de la convention cadre de fourniture de services informatiques conclu avec TotalEnergies Marketing Services autorisé par le conseil d'administration du 7 décembre 2022

Personne concernée : TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : Convention cadre portant sur les services informatiques rendus par TotalEnergies Marketing Services à TotalEnergies Marketing Maroc, notamment ceux relatifs au système d'information ainsi que la maintenance et le support des solutions déployées par TotalEnergies Marketing Services dans la branche Marketing et Services et autres services informatiques. Le contrat d'application fixe les modalités financières de 2023.

Modalités essentielles : Le contrat d'application prend effet le 1^{er} janvier 2023 et arrivera à échéance le 31 décembre 2023.

Délais de paiement : 30 jours fin de mois date de facture.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à 21.013.453,96 MAD hors taxes.

Sommes versées durant l'exercice : En 2022, les sommes versées au titre de cette convention s'élèvent à 18.292.844,91 MAD hors taxes.

1.2 Contrat d'application pour 2023 de la convention cadre de partage des coûts de recherche conclu avec TotalEnergies Marketing Services, autorisé par le conseil d'administration en date du 7 décembre 2022

Personne concernée à la date de signature : TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : contrat cadre au titre duquel TotalEnergies Marketing Maroc apporte une contribution financière aux travaux de recherche mis en œuvre par TotalEnergies Marketing Services, dont elle pourra bénéficier. Le contrat cadre est entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2025. Le contrat d'application fixe les modalités financières de 2023.

Délais de paiement : 30 jours fin de mois date de facture.

Modalités essentielles : le contrat d'application prend effet le 1^{er} janvier 2023 et arrivera à échéance le 31 décembre 2023.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève 12.286.760,33 MAD hors taxes.

Sommes versées durant l'exercice : Aucun règlement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.3 Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Services, autorisée par le conseil d'administration en date du 19 septembre 2022

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de TotalEnergies Marketing Services, un responsable expert lubrifiant.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 19 septembre 2022 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Délais de paiement : 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à 443.394,19 MAD hors taxes.

Sommes percus durant l'exercice : Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2022.

1.4 Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Services autorisée par le conseil d'administration en date du 19 septembre 2022

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de TotalEnergies Marketing Services, un responsable régional expert cartes.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 19 septembre 2022 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Délais de paiement : 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à 310.786,3 MAD hors taxes.

Sommes versées durant l'exercice : Aucun règlement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.5 Contrat d'application pour 2023 du contrat cadre de fourniture de services informatiques conclu avec TotalEnergies Marketing Afrique, autorisé par le conseil d'administration en date du 7 décembre 2022

Personne concernée : TotalEnergies Marketing Afrique, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc et Monsieur Jean Philippe Torres, administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président de TotalEnergies Marketing Afrique.

Nature et objet de la convention : contrat d'application 2023 du contrat cadre portant sur la fourniture de services informatiques rendus par TotalEnergies Marketing Afrique à TotalEnergies Marketing Maroc, notamment ceux relatifs au développement de différentes applications informatiques, maintenance évolutive et/ou correctrice des applications informatiques et/ou des équipements de télécommunications, intervention et gestion des anomalies, et assistance dans la mise en place de ces outils. Le contrat cadre a été conclu le 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 5 ans.

Modalités essentielles : le contrat d'application prend effet à compter du 1^{er} janvier 2023 et arrivera à échéance le 31 décembre 2023.

Rémunération : les tarifs 2022 sont conclus pour un montant annuel global de 175.895 Euros.

Délais de paiement : 30 jours fin de mois date de facture.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à 1.124.852,43 MAD hors taxes.

Sommes versées durant l'exercice : : En 2022, les sommes versées au titre de cette convention s'élèvent à 956.306,17 MAD hors taxes.

1.6 Contrat d'application pour 2023 de la convention écrite d'assistance générale en date du 1^{er} janvier 2021 conclu avec TotalEnergies Marketing Afrique, autorisé par le conseil administration en date du 7 décembre 2022

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Afrique, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc et Monsieur Jean Philippe Torres, administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président de TotalEnergies Marketing Afrique. Le contrat cadre a été conclu le 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 3 ans.

Nature et objet de la convention : contrat d'application 2023 de la convention écrite d'assistance générale portant sur des services indirects rendus par TotalEnergies Marketing Afrique à TotalEnergies Marketing Maroc. Le terme « services indirects » signifie tous les services rendus par TotalEnergies Marketing Afrique à l'ensemble des filiales de la branche Supply Marketing de la zone Afrique, et dont la nature, la diversité et la fréquence ne permettent pas d'individualiser le service rendu par filiale.

Modalités essentielles : le contrat d'application prend effet à compter du 1^{er} janvier 2023 et arrivera à échéance le 31 décembre 2023.

Rémunération : la rémunération correspond à une quote-part de l'ensemble des coûts réels supportés par TotalEnergies Marketing Afrique et facturée à TotalEnergies Marketing Maroc.

Délais de paiement : à réception de facture.

Montants comptabilisés durant l'exercice : : En 2022, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à 73.481.618,30 MAD hors taxes.

Sommes versées durant l'exercice : : Aucun règlement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.7 Convention cadre de prestations de services conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique autorisée par le conseil administration en date du 7 décembre 2022

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Afrique, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc et Monsieur Jean Philippe Torres, administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président de TotalEnergies Marketing Afrique.

Nature et objet de la convention : convention cadre de prestations de services portant sur l'implémentation par TotalEnergies Marketing Afrique à TotalEnergies Marketing Maroc du « MS Africa Leadership Program ».

Modalités essentielles : la convention cadre prend effet à compter du 1^{er} janvier 2023.

Rémunération : la rémunération correspond à une quote-part de l'ensemble des coûts réels supportés par TotalEnergies Marketing Afrique et facturée à TotalEnergies Marketing Maroc.

Délais de paiement : à réception de facture.

Montants comptabilisés durant l'exercice : Aucun montant n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2022.

Sommes versées durant l'exercice : Aucun règlement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.8 Convention d'assistance technique avec SEJ autorisée par le conseil d'administration en date du 23 mars 2022

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Abdesslam Rhnimi, directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et administrateur de SEJ.

Nature et objet de la convention : convention par laquelle TotalEnergies Marketing Maroc fournit un ensemble de prestations de nature technique à SEJ.

Modalités essentielles : la convention d'assistance technique a pris effet le 1^{er} janvier 2022 pour une durée de deux (2) ans.

Rémunération il s'agit d'une rémunération globale, forfaitaire et annuelle de MAD 150.000 hors taxes.

Délai de paiement : 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : : En 2022, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à 150.000 MAD hors taxes.

Sommes reçues durant l'exercice : Aucun règlement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.9 Convention d'assistance technique et administrative avec SDH autorisée par le conseil d'administration du 30 mars 2022

Personne concernée à la date de signature : TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de SDH.

Nature et objet de la convention : convention par laquelle TotalEnergies Marketing Maroc offre des prestations de nature technique et administrative à SDH.

Modalités essentielles : la convention a pris effet rétroactivement le 28 décembre 2020 jusqu' au 31 août 2024.

Rémunération : il s'agit d'une rémunération globale, forfaitaire et annuelle de 420.000 MAD hors taxes. La rémunération sera révisée annuellement en fonction des conditions économiques générales et avec l'accord du conseil d'administration de la SDH.

Délais de paiement : 30 jours fin de mois, date de facture.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à 420.000,00 MAD hors taxes.

Sommes perçues durant l'exercice : Aucun règlement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.10 Avenant n°1 au contrat d'assistance technique administrative avec SHBM autorisé par le conseil d'administration du 28 mars 2022

Personne concernée à la date de signature : TotalEnergies Marketing Maroc, représentée par Monsieur Abdesslam Rhnimi, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital social de SHBM.

Nature et objet de la convention : Avenant n°1 venant proroger la convention d'assistance technique administrative au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc fournit un ensemble de prestations de nature juridique (limitée au secrétariat juridique), comptable et administrative relative à l'émission de fiches de paie.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 9 octobre 2019 jusqu'au 31 mars 2022. L'avenant n°1 vient proroger la convention jusqu'au 30 juin 2022.

Rémunération : un forfait annuel de MAD 150.000 hors taxes.

Délais de paiement : 30 jours fin de mois, date de facture.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à 75.000,00 MAD hors taxes.

Sommes reçues durant l'exercice : En 2022, les sommes reçues au titre de cette convention s'élèvent à 150.000,00 MAD hors taxes.

1.11 Contrat d'assistance technique administrative avec SHBM autorisé par le conseil d'administration du 29 juin 2022

Personne concernée à la date de signature : TotalEnergies Marketing Maroc, représentée par Monsieur Abdesslam Rhnimi, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital social de SHBM.

Nature et objet de la convention : Convention d'assistance technique administrative au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc fournit un ensemble de prestations de nature juridique (limitée au secrétariat juridique), comptable et administrative relative à l'émission de fiches de paie.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} juillet 2022 pour une période de (2) ans.

Rémunération : Un forfait annuel de MAD 150.000 hors taxes.

Délais de paiement : 30 jours fin de mois, date de facture.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à 75.000 MAD hors taxes.

Sommes perçues durant l'exercice : Aucun règlement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.12 Contrat de détachement conclu avec SHBM autorisé par le conseil d'administration du 29 juin 2022

Personne concernée à la date de signature : TotalEnergies Marketing Maroc, représentée par Monsieur Abdesslam Rhnimi, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital social de SHBM.

Nature et objet de la convention : Convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de SHBM un chef de dépôt.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 15 février 2022 jusqu'au 30 juin 2024.

Rémunération : Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à 393.750 MAD hors taxes.

Sommes versées durant l'exercice : Aucun règlement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

2. CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET AYANT POURSUIVIES LEURS EFFETS AU COURS DE L'EXERCICE 2022

2.1 Conventions de détachement conclues avec TotalEnergie Marketing Services :

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

2.1.1 Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Services ratifiée par l'assemblée générale ordinaire en date du 5 juin 2020

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Services met à la disposition de TotalEnergies Marketing Maroc, un directeur général.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} septembre 2019 pour une durée indéterminée. La convention a été résiliée le 15 mars 2022.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Services et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Délais de paiement : 30 jours fin de mois.

2.1.2 Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Services ratifiée par l'assemblée générale ordinaire en date du 5 juin 2020

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Services met à la disposition de TotalEnergies Marketing Maroc, un responsable puis directeur réseau.

Modalités essentielles : la convention a pris effet 1^{er} septembre 2018 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Services et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Délais de paiement : 30 jours fin de mois.

2.1.3 Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Services ratifiée par l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2020

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Services met à la disposition de TotalEnergies Marketing Maroc, un directeur supply et logistique.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} septembre 2018 pour une durée indéterminée. La convention a été résiliée le 30 août 2022.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Services et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Délais de paiement : 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice pour ces trois conventions : En 2022, le montant constaté en charges au titre de ces conventions s'élève à 3.701.271,11 MAD hors taxes.

Sommes versées durant l'exercice pour ces trois conventions : Aucun règlement n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2022.

2.2 Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Services ratifiée par l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2020

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de TotalEnergies Marketing Services, un talent developper.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} décembre 2019 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à 2.449.452,30 MAD hors taxes.

Sommes percus durant l'exercice : Aucun règlement n'a été encaissé au titre de l'exercice 2022.

2.3 Contrat d'application d'une convention cadre de transport maritime conclue avec TotalEnergies Marketing Services, ratifiée par l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2020

Personne concernée à la date de signature : TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : contrat d'application d'une convention cadre de transport maritime conclue par TotalEnergies Marketing Services avec Total Activités Maritimes et CSSA *Chartering and Shipping Services*, par lequel TotalEnergies Marketing Maroc bénéficie des prestations de transport maritime, en sa qualité de filiale de TotalEnergies Marketing Services.

Modalités essentielles : le contrat d'application a été conclu le 22 mars 2016 pour la même durée que le contrat cadre, qui arrive à échéance initialement le 31 décembre 2016 et renouvelable tacitement.

Rémunération : semestriel. 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : : En 2022, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à 461.883,48 MAD hors taxes.

Sommes versées durant l'exercice : En 2022, la somme des règlements versés s'élève à 227.096,10 MAD hors taxes.

2.4 Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique en date du 1^{er} mars 2021.

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Afrique, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de TotalEnergies Marketing Afrique un responsable développement réseau Afrique.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} mars 2021 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à 1.408.673,07 MAD hors taxes.

Sommes percus durant l'exercice : Aucun règlement n'a été encaissé au titre de l'exercice 2022.

2.5 Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique en date du 15 février 2021.

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Afrique, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de TotalEnergies Marketing Afrique un responsable grand partenariat Afrique.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 15 février 2021 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Délais de paiement : 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à 1.667.033,81 MAD hors taxes.

Sommes vpercus durant l'exercice : Aucun règlement n'a été encaissé au titre de l'exercice 2022.

2.6 Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique en date du 9 décembre 2021.

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Afrique, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de TotalEnergies Marketing Afrique un chef de projet régional Oasis zone « MOI ».

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 9 décembre 2021 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Délais de paiement : 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : : En 2022, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à 954.365,09 MAD hors taxes.

Sommes perçues durant l'exercice : Aucun règlement n'a été encaissé au titre de l'exercice 2022.

2.7 Conventions de mise à disposition conclues avec Gazber :

2.7.1 Convention de mise à disposition d'un responsable projet GPL conclue avec Gazber en date du 1^{er} mars 2021

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Tarik Moufaddal directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président-directeur général de Gazber.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Gazber un responsable projet GPL.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} mars 2021 pour une durée indéterminée. La convention a été résiliée le 1^{er} novembre 2022.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

2.7.2 Convention de mise à disposition d'un chef de centre emplisseur conclue avec Gazber en date du 1^{er} avril 2019, ratifiée par l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2020

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Jean Louis Bonenfant, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Gazber.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Gazber un chef de centre emplisseur.

Modalités essentielles : la convention a pris effet rétroactivement le 1^{er} avril 2019 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

2.7.3 Convention de mise à disposition d'un responsable adjoint du dépôt conclue avec Gazber en date du 1^{er} avril 2018, autorisée par le conseil d'administration en date du 20 mars 2018

Personne concernée : Monsieur Jean-Louis Bonenfant, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Gazber.

Nature et objet de la convention : convention de mise à disposition au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Gazber un responsable adjoint du dépôt.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 20 mars 2018 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc à Gazber et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

2.7.4 Convention de mise à disposition d'un chef du département gaz conclue avec Gazber en date du 1^{er} décembre 2018, autorisée par le conseil d'administration en date du 30 novembre 2018

Personne concernée : Monsieur Jean-Louis Bonenfant, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Gazber.

Nature et objet de la convention : convention de mise à disposition au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Gazber un Chef du département gaz.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} décembre 2018 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc à Gazber et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants comptabilisés durant l'exercice pour ces quatre conventions : En 2022, le montant constaté en produit s'élève à 3.694.296,25 MAD hors taxes.

Sommes reçues durant l'exercice pour ces quatre conventions : En 2022, le règlement reçu au titre de cette exercice s'élèvent à 2.070.362,62 MAD hors taxes.

2.8 Convention d'assistance technique conclue avec Gazber, autorisée par le conseil d'administration en date du 22 mars 2016

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Arnaud Le Foll, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Gazber.

Nature et objet de la convention : convention par laquelle TotalEnergies Marketing Maroc apporte une assistance générale à Gazber dans les domaines suivants : assistance informatique, comptable, juridique, ressources humaines.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} avril 2016 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'une rémunération globale, forfaitaire et annuelle de 200.000 MAD hors taxes.

Délai de paiement : 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en produit s'élève à 200.00,00 MAD hors taxes.

Sommes perçues durant l'exercice : En 2022, le règlement reçu au titre de cette exercice s'élève à 200.000,00 MAD hors taxes.

2.9 Contrat écrit de bail commercial en date du 18 décembre 2013 avec Gazber, ratifié par l'assemblée générale ordinaire du 7 décembre 2014

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Arnaud Le Foll, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Gazber.

Nature et objet de la convention : contrat de bail commercial d'un terrain situé à Berrechid de 20.281 m² appartenant à Gazber pour les besoins du SERC de TotalEnergies Marketing Maroc.

Modalités essentielles : le contrat prend effet rétroactivement le 1^{er} décembre 2013 pour une durée 9 ans, renouvelable pour des périodes successives de 3 ans.

Rémunération : 50.000 MAD TTC par trimestre.

Délais de paiement : le 5 de chaque mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en charges s'élève à 200.00,00 MAD TTC.

Sommes versées durant l'exercice : En 2022, le règlement versé au titre de cette exercice s'élève à 200.000,00 MAD TTC.

2.10 Contrat écrit de bail commercial en date du 16 novembre 1999 avec Gazber, ratifié par l'assemblée générale ordinaire en date du 7 décembre 2014

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Arnaud Le Foll, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Gazber.

Nature et objet de la convention : contrat de bail commercial d'un terrain situé à Berrechid de 31.342 m² appartenant à TotalEnergies Marketing Maroc sur lequel est construit le centre emplisseur de Gazber.

Modalités essentielles : le contrat a pris effet rétroactivement le 1^{er} juillet 1998 pour une durée 10 ans, renouvelable pour des périodes successives de 5 ans.

Rémunération : 330.000 MAD TTC par an.

Délais de paiement : le 5 de chaque mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en produit s'élève à 330.000,00 MAD hors taxes.

Sommes perçues durant l'exercice : En 2022, le règlement reçu au titre de cette exercice s'élève à 330.000,00 MAD TTC.

2.11 Conventions de mise à disposition conclues avec Ouargaz

2.11.1 Convention écrite de mise à disposition d'un responsable projet GPL conclue avec Ouargaz en date du 1^{er} mars 2021.

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Tarik Moufaddal, directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président-directeur général de Ouargaz.

Nature et objet de la convention : convention de mise à disposition au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Ouargaz un responsable projet GPL.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} mars 2021 pour une durée indéterminée. La convention a été résiliée le 1^{er} novembre 2022.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc, notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

2.11.2 Convention écrite de mise à disposition d'un adjoint chef centre emplisseur conclue avec Ouargaz en date du 1^{er} décembre 2021.

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Tarik Moufaddal, directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président-directeur général de Ouargaz.

Nature et objet de la convention : convention de mise à disposition au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Ouargaz un Adjoint chef centre emplisseur Ouargaz.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} décembre 2021 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc, notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

2.11.3 Convention de mise à disposition d'un chef de centre emplisseur conclue avec Ouargaz, autorisée par le conseil d'administration en date du 16 avril 2015

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Arnaud Le Foll, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Ouargaz.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Ouargaz un chef de centre emplisseur.

Modalités essentielles : la convention a pris effet rétroactivement le 1^{er} janvier 2015 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc, notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

2.11.4 Convention de mise à disposition d'un chef de département gaz conclue en date du 1^{er} décembre 2018 avec Ouargaz, autorisée par le conseil d'administration en date du 30 novembre 2018

Personne concernée : Monsieur Jean-Louis Bonenfant, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Ouargaz.

Nature et objet de la convention : convention de mise à disposition au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition auprès de Ouargaz un chef de département gaz.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} décembre 2018 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc à Ouargaz et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants comptabilisés durant l'exercice pour ces quatre conventions : En 2022, le montant constaté en produit s'élève à 1.823.325,84 MAD hors taxes.

Sommes reçues durant l'exercice pour ces quatre conventions : En 2022, la somme des règlements reçues s'élève à 953.327,07 MAD hors taxes.

2.12 Convention d'assistance technique conclue avec Ouargaz, autorisée par le conseil d'administration en date du 22 mars 2016

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Arnaud Le Foll, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Ouargaz.

Nature et objet de la convention : convention par laquelle TotalEnergies Marketing Maroc apporte une assistance générale à Ouargaz dans les domaines suivants : assistance informatique, comptable, juridique, ressources humaines.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} avril 2016 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'une rémunération globale, forfaitaire et annuelle de 200.000 MAD hors taxes.

Délai de paiement : 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en produits s'élève à 200.000,00 MAD hors taxes.

Sommes perçues durant l'exercice : En 2022, la somme des règlements reçus s'élève à 200.000,00 MAD hors taxes.

2.13 Convention d'assistance juridique conclue avec SEJ, autorisée par le conseil d'administration en date du 18 décembre 2017

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Jean-Louis Bonenfant, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-administrateur de SEJ.

Nature et objet de la convention : convention par laquelle TotalEnergies Marketing Maroc apporte une assistance à SEJ dans le domaine juridique.

Modalités essentielles : la convention prendra effet le 1^{er} janvier 2018 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'une rémunération globale, forfaitaire et annuelle de 50.000 MAD hors taxes.

Délais de paiement : 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en produits s'élève à 50.000,00 MAD hors taxes.

Sommes perçues durant l'exercice : : En 2022, la somme des règlements reçus s'élève à 50.000,00 MAD hors taxes.

2.14 Convention d'avance en compte courant d'actionnaire conclue avec SEJ, autorisée par le conseil d'administration en date du 18 décembre 2017

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Jean-Louis Bonenfant, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex administrateur de SEJ.

Nature et objet de la convention : convention par laquelle TotalEnergies Marketing Maroc s'engage à financer, par une avance en compte courant d'actionnaire, les besoins de trésorerie de SEJ.

Modalités essentielles : la convention d'avance en compte courant d'actionnaire a pris effet le 19 décembre 2017, pour une durée maximum de 5 années.

Rémunération : il s'agit d'une rémunération au taux de 5.27% sur 365 jours.

Délai de paiement : les intérêts sont réglés trimestriellement.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en produits s'élève à 235.200,82 MAD hors taxes.

Sommes perçues durant l'exercice : Aucun règlement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

2.15 Convention écrite d'avance en compte courant d'actionnaires en date du 4 janvier 2010 avec SEJ, ratifiée par l'assemblée générale ordinaire en date du 7 décembre 2014

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Arnaud Le Foll, ex-administrateur et directeur général de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-administrateur de SEJ.

Nature et objet de la convention : convention d'avance en compte courant d'actionnaires au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc a prêté à SEJ la somme de 3.750.000 MAD pour une durée indéterminée.

Modalités essentielles : rémunération au taux d'intérêt hors taxes de 5,27% sur 365 jours.

Délais de paiement : les intérêts sont payés tous les trimestres.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en produits s'élève à 98.000,34 MAD hors taxes.

Sommes perçues durant l'exercice : Aucun règlement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

2.16 Convention de paiement par avance des frais de stockage et de passage, conclue avec SDH et autorisée par le conseil d'administration en date du 22 mars 2016

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Arnaud Le Foll, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-administrateur de SDH.

Nature et objet de la convention : convention par laquelle TotalEnergies Marketing Maroc accepte de payer par avance les frais de stockage et de passage au niveau du dépôt de SDH.

Modalités essentielles : l'avenant prend effet le 1^{er} avril 2016, pour une durée indéterminée.

Rémunération : la convention a pris effet à compter de sa date de signature, pour une durée d'un an reconductible tacitement.

Délais de paiement : avance versée par chèque ou par virement dans les meilleurs délais à compter de la réception de la notification de demande d'avance.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en charges s'élève à 5.368.658,13 MAD hors taxes.

Sommes versées durant l'exercice : En 2022, la somme des règlements versés s'élève à 3.070.085,77 MAD hors taxes.

2.17 Contrat d'assistance technique projet avec SHBM autorisée par le conseil d'administration du 8 octobre 2019

Personne concernée à la date de signature : TotalEnergies Marketing Maroc, représentée par Monsieur Tarik Mofaddal ex-actionnaire détenant directement plus de 5% du capital social de SHBM.

Nature et objet de la convention : convention d'assistance technique projet au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc fournit un ensemble de prestations de nature technique à SHBM pour la réalisation des études techniques pour les travaux de construction du terminal d'importation.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 9 octobre 2019 jusqu'au démarrage de l'exploitation du terminal et au plus tard le 1^{er} août 2023.

Rémunération : un forfait annuel de 750.000 MAD hors taxes.

Délais de paiement : 30 jours fin de mois, date de facture.

Montants comptabilisés durant l'exercice : Aucun produit n'a été constaté au titre de l'exercice 2022

Sommes percus durant l'exercice : En 2022, la somme des règlements reçues s'élève à 750.000,00 MAD hors taxes.

2.18 Convention d'assistance technique conclue avec Ismailia Gaz en date du 1 février 2018

Personne concernée : Monsieur Jean-Louis Bonenfant, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-administrateur d'Ismailia Gaz.

Nature et objet de la convention : convention par laquelle TotalEnergies Marketing Maroc apporte une assistance générale à Ismailia Gaz dans les domaines suivants : assistance informatique, comptable, juridique, ressources humaines.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1 janvier 2007 pour une durée indéterminée.

Rémunération : il s'agit d'une rémunération globale, forfaitaire et annuelle de 150.000 MAD hors taxes.

Délai de paiement : 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2022, le montant constaté en produit s'élève à 150.000,00 MAD hors taxes.

Sommes perçues durant de l'exercice : Aucun règlement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

Casablanca, le 27 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Associés

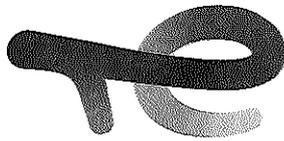


Abdeslam Berrada Allam
Associé

FINACS



Anas ABOU EL MIKIAS
Associé



TotalEnergies

Maroc

TOTALENERGIES MARKETING MAROC

Société anonyme au capital de 448.000.000 MAD

Siège social: 146, boulevard Mohamed Zerktouni – 20000 Casablanca

R.C. Casablanca 39 – IF 01085284

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DEVANT APPROUVER LES
COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

L'assemblée générale ordinaire annuelle se réunit afin (i) d'examiner le rapport de gestion sur la situation et l'activité de TotalEnergies Marketing Maroc (la « Société ») durant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022, (ii) d'approuver le cas échéant les comptes sociaux de cet exercice et (iii) d'affecter le résultat de la Société.

Le présent rapport est établi, conformément à la loi et aux statuts, afin d'exposer la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 les résultats de cette activité, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, l'évolution prévisible de la situation de la Société et ses perspectives ainsi que les événements importants survenus depuis la date de la clôture de l'exercice.

En outre, ce rapport contient, conformément à l'article 78-4 de la loi n° 15-95 formant code de commerce et l'article 2 du décret n°2-12-170 en date du 12 juillet 2012, des informations concernant les délais de paiement.

Les commissaires aux comptes précisent dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui sont présentés.

1) ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

Les ventes de la Société, avec 1 749 kt au titre de l'exercice 2022, contre 1 789 kt au titre de l'exercice 2021, sont en diminution de 2%, impactées par une baisse de la demande en raison du niveau très élevé des cours internationaux des produits pétroliers.

2) OPERATIONS REALISEES ET FAITS MARQUANTS EN 2022

La Société a connu plusieurs faits marquants notamment :

- Nomination de Monsieur Abdesslam Rhnimi en qualité de directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc ;
- Nomination de Madame Elodie Luce en qualité de représentant permanent de TotalEnergies Marketing Afrique ;
- Ouverture de 18 nouvelles stations-services aux couleurs TotalEnergies et de 4 nouveaux restaurants ;
- Achèvement de la campagne de rebranding des stations-services aux nouvelles couleurs de TotalEnergies (340 stations) ;
- Achèvement de la campagne de solarisation des stations-services ciblés (116 stations) ;
- Augmentation du taux de pénétration des cartes 19,8 % (+12% vs. 2021) ;

Siège social : 146, Boulevard Mohamed Zerktouni - 20000 Casablanca المقر الإجمالي : 146، شارع محمد الزركطوني - 20000 الدار البيضاء
T. : 05.22.22.04.71 - الهاتف : 05.22.27.48.52 - الفاكس : Site web : www.totalenergies.ma

TotalEnergies Marketing Maroc - Société anonyme au capital de 448.000.000 MAD طوطال إنيرجي التسويق بالمغرب : شركة مجهولة الإسم رأس مالها 448.000.000 درهم
R.C. : 39 : س.ن.س. : 1927972 - ص.و.ض.ج. : Patente : 35504682 - شريية التجارة : I.F. : 01085284 - التعريف الضريبي : ICE : 001524641000038

ACTIVITES GAZ
ET LUBRIFIANTS



ACTIVITES GAZ
LUBRIFIANTS
ET CARBURANTS



- TotalEnergies Marketing Maroc est élu service client de l'année dans la catégorie « Services aux automobilistes » pour la 6ème année consécutive ;
- Prise de participation à hauteur de 46.5% du capital de la société Tidsi Gaz S.A. en joint-venture avec les sociétés Vivo Energy Maroc et Access Groupe ;
- Démarrage de l'activité de la filiale SHBM S.A en juillet 2022 par la réception du premier navire d'huiles de bases ;
- TotalEnergies Marketing Maroc soutient « *Girls Can initiative* », pour une meilleure inclusion des filles et des femmes par le football.

3) INVESTISSEMENTS ENTREPRIS EN 2022

3.1. Principaux investissements

Au titre de l'année 2022, le montant des investissements a atteint 357 millions de MAD par rapport à 384 millions de MAD en 2021.

Les principaux investissements réalisés sont :

- Constructions de nouvelles stations-service : 98 millions de MAD
- Maintien et rénovation des stations-service : 102 millions de MAD
- Acquisitions de bouteilles de gaz : 94 millions de MAD
- Autre investissements (logistique, installations clients et siège social) : 63 millions de MAD

3.2. Risques inhérents aux investissements réalisés

Les investissements réalisés ont pour but d'assurer le développement des activités de la Société ainsi que le maintien ou l'amélioration des installations d'un point de vue commercial, sécurité et environnement.

- Plan de développement réseau, objectif d'accroissement des ventes : les investissements réalisés sont soumis au préalable à des études de rentabilité en fonction du potentiel de vente estimé. Ils permettent d'assurer le développement des activités commerciales dans le canal des ventes en stations-service. Grâce à l'expérience de la Compagnie et des collaborateurs de la Société dans le choix des points de vente, les ouvertures réalisées au cours des cinq (5) dernières années ont atteint en moyenne le potentiel prévu au bout de trois (3) ans.
- Réseau existant, objectif de maintien et/ou d'accroissement des ventes : ces investissements sont destinés au maintien de l'outil dans les meilleures conditions commerciales, de sécurité et de protection de l'environnement. Le programme de changement d'image achevé en 2022 a permis de rénover une grande partie du réseau et rendre plus attractives les stations-services à la marque.
- Bouteilles de GPL, objectif d'accroissement des ventes : ces investissements, d'un rythme soutenu, ont été lancés pour rénover un parc de bouteilles vieillissant, ils ont permis d'injecter de nouvelles bouteilles et de réparer à chaud une partie du parc. La rénovation et le gros entretien de bouteilles est un facteur déterminant de développement des ventes de GPL.
- Installations vrac de GPL et Gasoil, objectif d'accroissement des ventes : ces investissements sont destinés à mettre en place de nouvelles citernes, cuves et installations de distribution pétrolière chez des clients B to B (industrie, agriculture...).
- Dépôts, objectif d'amélioration de l'outil : ces investissements sont principalement destinés au maintien de l'outil et à l'amélioration des installations sur les aspects sécurité et environnement.

4) INFORMATIONS CONCERNANT LES DELAIS DE PAIEMENT

En application du 1^{er} alinéa de l'article 78-4 de la loi n° 15-95 formant code de commerce et de l'article 2 du décret n°2-12-170 en date du 12 juillet 2012, les sociétés, dont les comptes annuels sont certifiés par un ou plusieurs commissaires aux comptes, publient dans leurs rapports de gestion, la décomposition à la clôture des deux (2) derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

En Annexe II, sont jointes les informations concernant les délais de paiement à la clôture des deux (2) derniers exercices.

5) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière de la Société n'est survenu depuis la date de la clôture de l'exercice 2022.

6) FACTEURS DE RISQUES

La Société est exposée aux risques principaux suivants :

- Risques de fluctuation des cours internationaux des produits pétroliers : Depuis la fermeture de la raffinerie de la Samir pendant l'été 2015, la Société s'approvisionne en produits pétroliers essentiellement auprès de fournisseurs internationaux. La volatilité des cours internationaux de ces produits, induite notamment par les fluctuations de l'offre et de la demande mondiale en pétrole, impacte les prix d'achat de ces produits par la Société. Pour les produits, les formules de prix négociées dans les contrats tiennent compte des cotations internationales. La Société gère le risque prix sur le stock outil par une formule de couverture naturelle permettant de caler les approvisionnements sur les ventes. Le stock stratégique ne fait pas l'objet de couverture prix.

Pour le butane conditionné (gaz butane en bouteille) la structure de prix en vigueur au Maroc et le mécanisme de compensation ajustent les prix de ventes aux cotations internationales.
- Risque de change : La Société est sujette aux variations des taux de change entre les devises étrangères et le Dirham Marocain, ces variations pouvant influencer à la hausse ou à la baisse les résultats de l'entreprise. L'évolution des taux de change pourrait, si le risque de change n'était pas couvert, présenter un risque de change pour la Société et avoir une incidence, favorable ou défavorable, sur ses résultats. La Société se protège contre l'exposition au risque de change par la mise en place d'un dispositif de couverture pour l'achat en devise de ses importations de produits, biens et services.
- Risques de crédit : Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances. Le risque de crédit qui pèse sur la Société porte essentiellement sur les créances commerciales. Cependant, les procédures internes de la Société comportent des règles de la gestion de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine. Les contreparties font l'objet d'une analyse de crédit et sont approuvées avant la conclusion des transactions. Une revue régulière est faite de toutes les contreparties actives incluant une révision de l'évaluation et un renouvellement des crédits autorisés. Les limites des contreparties sont appréciées en fonction de données quantitatives et qualitatives sur leur solidité financière, et s'adossent également aux informations venant du marché ou de tiers extérieurs. Aussi, les procédures internes de la Société comportent des règles de la gestion du risque de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine, notamment la séparation des pouvoirs entre les équipes commerciales et financières. Des politiques de crédit sont définies localement, accompagnées de la mise en œuvre de procédures visant à maîtriser le risque client (organisation de comités de crédits, mise en place systématique de limites de crédit pour les clients professionnels, sécurisation du portefeuille,

etc.). De plus, la Société met en place des instruments de mesure de son encours client. Par ailleurs, les risques liés à l'octroi de crédit peuvent être compensés ou limités par la souscription à une assurance-crédit et/ou l'obtention de sûretés ou garanties. Les créances douteuses sont provisionnées en utilisant un taux de provision qui dépend de l'appréciation du risque de perte de la créance.

- Risques concurrentiels : Le marché de la distribution de produits pétroliers est un marché concurrentiel. Le risque concurrentiel recouvre aussi bien l'apparition de nouveaux concurrents que le renforcement des parts de marché des concurrents existants. Il existe également un risque d'exposition à une concurrence déloyale importante avec la distribution de produits pétroliers importés en contrebande dans la région de l'Oriental et la distribution de produits pétroliers auprès de nos gérants de stations-service en total violation de leur engagement d'exclusivité.
- Risques liés au réseau de distribution des produits pétroliers : Les stations-service en gestion DODO (*Dealer Owned, Dealer Operated* station-service) et CODO (*Company Owned, Dealer Operated* station-service) représentent la plus grande partie du réseau de stations-service sous enseigne TotalEnergies au Maroc. Si ces systèmes de gestion permettent une plus grande flexibilité en matière de gestion, ils font peser un risque sur la Société en matière de qualité, d'homogénéité et de continuité des prestations offertes sur l'ensemble du réseau de stations-service sous enseigne TotalEnergies à travers le Maroc. Toutefois, la Société développe une politique de déploiement d'agents commerciaux à travers le réseau, avec comme objectif de maintenir la confiance et l'écoute des gérants libres et des revendeurs, d'assurer également une qualité et une animation optimale du réseau et incluant enfin leur formation à l'utilisation d'équipements visant à un niveau élevé de la qualité des services offerts sur l'ensemble du réseau de stations-service sous enseigne TotalEnergies à travers le Maroc. Par ailleurs, la Société connaît parfois des difficultés de mise à exécution des décisions de justice l'autorisant à résilier des contrats concernant des stations-service gérées sous le mode DODO ou CODO et ainsi à faire cesser l'utilisation de ses marques. La politique de la Société est d'avoir recours à toutes les ressources juridiques et judiciaires légales à sa disposition pour pallier de telles difficultés d'exécution.

7) ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE

La Société dispose de fonds propres qui lui permettent d'afficher une solidité financière vis-à-vis de ses partenaires.

8) EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ

La Société doit faire face en 2023 à un environnement de marché qui restera difficile et volatil. Dans ce contexte, la Société s'attachera à soutenir les relations de confiance avec ses clients et partenaires tout en poursuivant ses efforts de contrôle des frais afin de préserver sa rentabilité.

9) RÉSULTATS OBTENUS AU 31 DECEMBRE 2022

Les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

L'exercice a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 20 207 millions de MAD, contre 14 882 millions de MAD pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 715 millions de MAD, en baisse de 45% par rapport à 2021.

Le résultat financier passe de +31 millions de MAD en 2021 à - 31 millions de MAD en 2022.

Le résultat net s'établit quant à lui à 484 millions de MAD en 2022 contre 883 millions de MAD en 2021, soit une baisse de 45%.

10) FORMATION DU RESULTAT DISTRIBUABLE

Le Compte des Produits et Charges, joint au présent rapport conformément aux dispositions réglementaires, fait apparaître les résultats de notre Société au cours du dernier exercice comptable.

Le tableau des filiales et participations, annexé aux comptes sociaux, donne toutes les informations concernant leurs activités et résultats.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes sociaux de la Société font ressortir un bénéfice net de **484 083 927,35 MAD**.

La réserve légale a été intégralement dotée en 2014.

Compte tenu des réserves libres disponible de **1 719 195 133,76 MAD**, le bénéfice distribuable s'élève donc à **2 203 279 061,11 MAD** au 31 décembre 2022.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2022	484 083 927,35
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2022	0,00
Réserve disponible au 31.12.2022	1 719 195 133,76
Bénéfice distribuable	2 203 279 061,11

11) PROPOSITION D'AFFECTATION DUDIT RESULTAT

Le conseil d'administration propose, en conséquence aux actionnaires, de fixer à **501 760 000 MAD** le montant total des dividendes à répartir entre les actionnaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit un dividende de **56 MAD** par action, pour un nombre maximum d'actions ayant droit au dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 8 960 000 correspondants au nombre d'actions composant le capital de la Société au 31 décembre 2022.

Ce dividende serait prélevé sur le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le conseil propose donc aux actionnaires de décider de :

- constater que le bénéfice distribuable s'élève à **2 203 279 061,11 MAD**,
- constater que le nombre maximum d'actions ayant droit au dividende au titre de l'exercice 2022 s'élève à 8 960 000 correspondant au nombre d'actions composant le capital de la Société au 31 décembre 2022 et fixer à **501 760 000 MAD** le montant total des dividendes à répartir entre les actionnaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit un dividende de **56 MAD** par action ouvrant droit à dividende du fait de leur date de jouissance,
- affecter le solde du bénéfice distribuable, d'un montant de **1 701 519 061,11 MAD** au compte de « réserves libres »,
- décider que la mise en paiement se fera le 27 juin 2023,
- dans l'hypothèse où la date de mise en paiement, telle que proposée ci avant, n'est pas conforme à la réglementation marocaine sur les marchés de capitaux en cas de force majeure, déléguer au conseil d'administration de fixer la date de mise en paiement, et
- de manière générale, décider que le paiement soit fait avant le 30 septembre 2023.

12) RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

Le rapport de gestion du groupe de la Société est joint au sein de l'Annexe III du présent rapport.

13) INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS

13.1. Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2022, la Société contrôle, au sens de l'article 144 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, les sociétés suivantes :

- Mahatta S.A.R.L. à associé unique, directement à hauteur de 100,00 %,
- Gazber S.A., directement à hauteur de 100,00 %,
- Ouargaz S.A., directement à hauteur de 100,00 %,
- S.C.I. Mercedes, directement à hauteur de 90,00%, et
- TEMRDA S.A.R.L. à associé unique, directement à hauteur de 100,00%.

13.2. Sociétés en participation

Au 31 décembre 2022, la Société détient des participations, au sens de l'article 143 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, dans les sociétés suivantes :

- SEJ S.A., directement à hauteur de 50,00 %,
- SHBM S.A., directement à hauteur de 49,00%,
- Tidsi Gaz, directement à hauteur de 46,50 %,
- SDH S.A., directement à hauteur de 33,33 %,
- CEC S.A., directement à hauteur de 23,23 %,
- Salam Gaz S.A., directement à hauteur de 20,00 %,
- Ismailia Gaz S.A., directement à hauteur de 20,00%,
- Sofrenor S.A., directement à hauteur de 17,15 %,
- Petrocab S.A., directement à hauteur de 8,71 %,
- SOMAS S.A., directement à hauteur de 6,00 %,
- S.C.I. Naphtea, directement à hauteur de 13,00%,
- Socica S.A. (en cours de liquidation), directement à hauteur de 1,21%,
- Cité 1 des Jeunes S.A. (en cours de liquidation), directement à hauteur de 1,14%.

Ces sociétés ne détiennent pas au 31 décembre 2022 de participation dans la Société.

13.3. Auto-contrôle

La Société ne détient aucune de ses actions au 31 décembre 2022.

13.4. Prises de participation

Au cours de l'exercice 2022, la Société a pris une participation au sein de la société Tidsi Gaz S.A à hauteur de 46,50 %.

13.5. Cession de participations

Au cours de l'exercice 2022, la Société n'a cédé aucune de ses participations.

14) SITUATION DU MANDAT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats exercés par les administrateurs de la Société sont en Annexe IV.

Concernant le mandat des administrateurs, il vous sera demandé de vous prononcer sur le renouvellement du mandat de Monsieur Olivier Van Parys en qualité d'administrateur pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2024.

15) SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Concernant le mandat des commissaires aux comptes, ces derniers arriveront à échéances lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les compte clos le 31 décembre 2022. Il vous sera donc demandé de :

- renouveler le mandat du cabinet Finacs pour trois (3) exercices ;
- désigner un nouveau commissaire aux comptes, en remplacement d'Ernst & Young, pour trois (3) exercices.

16) INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

A la connaissance de la Société, les actionnaires possédant plus du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes du capital social ou des droits de vote sont les suivants :

- la société TotalEnergies Marketing Afrique détenant 4 928 000 actions, représentant 55 % du capital et des droits de vote de la Société, et
- la société Zahid International FZE détenant 2 688.000 actions, représentant 30 % du capital et des droits de vote de la Société.

Aucune modification supérieure au quart du capital social ou des droits de vote intervenue au cours de l'exercice écoulé n'a fait l'objet d'une information à la Société.

17) CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

La liste des conventions réglementées a été tenue disposition des actionnaires dans les délais légaux et communiquée aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.

Il vous sera proposé, conformément à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes de prendre acte du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et de ratifier et approuver toutes les conventions listées dans ce rapport.

18) JETONS DE PRESENCE

L'assemblée générale des actionnaires en date du 5 juin 2021 ayant voté un montant global de jetons de présence pour l'exercice 2021 et pour tous les exercices ultérieurs d'un montant brut de 1.000.000 MAD, il ne vous sera pas demandé de voter un nouveau montant.

19) CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Concernant le rapport général des commissaires aux comptes, les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents. Les commissaires aux comptes relatent dans leur rapport général, l'accomplissement de leur mission conjointe.

20) ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – RESOLUTIONS PROPOSEES

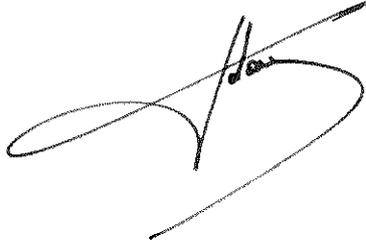
Le conseil invite les actionnaires à approuver les résolutions à caractère ordinaire soumises à l'approbation de l'assemblée générale, dont l'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
2. Affectation du résultat, fixation du dividende,
3. Approbation des conventions visées par le rapport spécial des commissaires aux comptes,
4. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Olivier Van Parys,

5. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes Finacs
6. Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes
7. Pouvoirs pour les formalités.

* * *

Le conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Annexe I
Bilan et Compte de produits et charges (HT) au 31 décembre 2022

(EN DIRHAMS)

A C T I F		Au 31.12.2022			Au 31.12.2021
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	
Immobilisations en non valeurs [A]		155 969 599,98	62 867 600,00	73 101 999,98	Net
Frais préliminaires					69 985 919,98
Charges à répartir sur plusieurs exercices		155 969 599,98	82 867 600,00	73 101 999,98	69 985 919,98
Immobilisations incorporelles [B]		122 781 778,65	32 112 773,95	90 669 004,70	92 154 961,14
Immobilisations en Recherche et Dev.					
Brevets, marques, droits et valeurs similaires		36 626 941,30	32 112 773,95	4 514 167,35	6 000 123,79
Fonds commercial		86 154 837,35		86 154 837,35	86 154 837,35
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles [C]		4 765 425 460,39	2 563 386 225,55	2 202 039 234,84	2 129 870 088,38
Terrains		117 234 689,13		117 234 689,13	117 234 689,13
Constructions		950 845 863,66	446 563 670,95	504 282 192,71	466 023 962,66
Installations techniques, matériel et outillage		3 346 682 885,04	1 989 678 099,65	1 357 004 785,39	1 283 351 324,21
Matériel de transport		25 818 285,26	23 462 894,25	2 355 391,01	2 850 778,06
Moblier, Mat. de bureau, Aménagement divers		129 619 564,61	103 681 560,70	25 938 003,91	27 450 990,61
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours		195 224 172,69		195 224 172,69	232 958 343,71
Immobilisations financières [D]		232 845 772,95	16 338 765,25	216 507 007,70	191 793 021,28
Prêts immobilisés		9 550 893,00		9 550 893,00	7 550 893,00
Autres créances financières		1 163 386,88		1 163 386,88	14 030 148,62
Titres de participation		222 131 493,07	16 338 765,25	205 792 727,82	170 211 979,66
Autres titres immobilisés					
Ecart de conversion actif [E]					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentations des dettes financières					
TOTAL I (A+B+C+D+E)		5 277 022 611,97	2 694 705 364,75	2 582 317 247,22	2 483 803 990,78
Stocks [F]		2 210 776 653,41	1 915 497,05	2 208 861 156,36	1 438 506 748,38
Marchandises		1 980 022 270,74		1 980 022 270,74	1 319 235 253,73
Matières et fournitures consommables		150 161 667,84		150 161 667,84	64 729 026,16
Produits en cours					
Produits intermédiaires et produits résiduels					
Produits finis		80 592 714,83	1 915 497,05	78 677 217,78	54 542 468,49
Créances de l'actif circulant [G]		3 293 844 532,68	248 173 231,50	3 045 671 301,18	2 105 280 911,08
Fournis, débiteurs, avances et acomptes		100 000 000,00		100 000 000,00	
Clients et comptes rattachés		2 387 502 867,96	248 173 231,50	2 139 329 636,46	1 372 169 820,22
Personnel		5 660 450,73		5 660 450,73	6 332 200,77
Etat		775 897 916,31		775 897 916,31	691 142 936,74
Comptes d'associés					
Autres débiteurs		14 490 637,01		14 490 637,01	17 586 978,61
Comptes de régularisation- Actif		10 292 660,67		10 292 660,67	18 048 974,74
Titres valeurs de placement [H]					
Ecart de conversion actif [I]					
Eléments circulants		18 530 117,08		18 530 117,08	4 384 713,96
TOTAL II (F+G+H+I)		5 523 151 303,17	250 088 728,55	5 273 062 574,62	3 548 172 373,42
Tresorerie-Actif		1 678 058 953,36		1 678 058 953,36	1 487 169 152,11
Chèques et valeurs à encaisser					
Banques, T.G et C.C.P		1 678 029 514,18		1 678 029 514,18	1 487 101 818,45
Caisse, Régie d'avances et accreditifs		29 439,18		29 439,18	67 333,66
TOTAL III		1 678 058 953,36		1 678 058 953,36	1 487 169 152,11
TOTAL GENERAL I+II+III		12 478 232 868,50	2 944 794 093,30	9 533 438 775,20	7 519 145 516,31

(EN DIRHAMS)

P A S S I F		AU 31.12.2022	AU 31.12.2021
F I N A N C E M E N T P E R M A N E N T P A S S I F C I R C U L A N T T R E S O R E R I E	CAPITAUX PROPRES (A)	2 696 079 061,11	2 713 755 133,76
	Capital social ou personnel (1)	448 000 000,00	448 000 000,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	448 000 000,00	448 000 000,00
	Dont versé	448 000 000,00	448 000 000,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	44 800 000,00	44 800 000,00
	Autres réserves	1 719 195 133,76	
	Report à nouveau (2)		1 338 227 520,84
	Résultat en instance d'affectation		
	Résultat net de l'exercice (2)	484 083 927,35	882 727 612,92
	Total des capitaux propres (A)	2 696 079 061,11	2 713 755 133,76
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Dettes de financement (C)	796 449 850,49	841 735 215,79
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement	796 449 850,49	841 735 215,79
	Provisions durables pour risques et charges (D)	93 265 436,70	121 813 060,53
	Provisions pour risques	37 714 004,40	70 220 756,25
	Provisions pour charges	55 551 432,30	51 592 304,28
	Ecart de conversion-passif (E)		
	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 585 794 348,30	3 677 303 410,08
	Dettes du passif circulant (F)	5 665 346 443,07	3 826 850 936,52
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 628 292 146,27	3 333 324 152,48
	Clients créditeurs, avances et acomptes	1 564 416 105,93	28 637 775,48
	Personnel	39 395 433,95	55 263 179,28
	Organismes sociaux	21 120 818,84	16 971 050,36
	Etat	327 794 407,71	362 400 020,36
Comptes d'associés			
Autres créanciers	63 355 134,16	25 558 548,41	
Comptes de régularisation passif	20 972 396,21	4 696 210,15	
Autres provisions pour risques et charges (G)	18 530 117,08	4 384 713,96	
Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	4 729 184,77	10 606 455,75	
TOTAL II (F+G+H)	5 688 605 744,92	3 841 842 106,23	
TRESORERIE PASSIF			
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie			
Banques de régularisation	259 038 681,98		
TOTAL III	259 038 681,98		
TOTAL GENERAL I+II+III	9 533 438 775,20	7 519 145 516,31	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+); déficitaire (-)

(EN DIRHAMS)

	DESIGNATION	OPERATIONS		Au 31.12.2022	Au 31.12.2021
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION	24 253 493 950,85		24 253 493 950,85	17 543 507 331,06
	Ventes de marchandises (en l'état)	20 061 247 880,45		20 061 247 880,45	14 754 706 343,48
	Ventes de biens et services produits	146 145 315,42		146 145 315,42	127 286 435,94
	Chiffres d'affaires	20 207 393 195,87		20 207 393 195,87	14 881 992 779,42
	Variation de stocks de produits (1)	25 101 697,60		25 101 697,60	6 303 976,77
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	42 304 731,32		42 304 731,32	58 270 523,34
	Subventions d'exploitation	3 863 558 823,64		3 863 558 823,64	2 481 676 439,26
	Autres produits d'exploitation	11 784 736,35		11 784 736,35	11 158 721,32
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	103 350 766,07		103 350 766,07	104 104 890,95
	Total I	24 253 493 950,85		24 253 493 950,85	17 543 507 331,06
	II CHARGES D'EXPLOITATION	23 538 597 994,37		23 538 597 994,37	16 244 560 455,00
	Achats revendus (2) de marchandises	22 072 155 173,54		22 072 155 173,54	14 844 135 875,52
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	176 027 072,93		176 027 072,93	242 092 679,59
Autres charges externes	609 519 516,53		609 519 516,53	538 224 851,38	
Impôts et taxes	11 818 585,80		11 818 585,80	9 338 048,96	
Charges de personnel	235 331 197,62		235 331 197,62	222 937 503,44	
Autres charges d'exploitation	1 062 850,00		1 062 850,00	349 536,50	
Dotations d'exploitation	432 683 597,95		432 683 597,95	387 481 959,61	
Total II	23 538 597 994,37		23 538 597 994,37	16 244 560 455,00	
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	714 895 956,48		714 895 956,48	1 298 946 876,06	
F I N A N C I E R	IV PRODUITS FINANCIERS	135 898 030,58		135 898 030,58	118 960 041,93
	Produits des titres de particip. Et autres titres immobilisés	80 498 691,63		80 498 691,63	74 917 228,56
	Gains de change	40 121 071,71		40 121 071,71	37 283 483,55
	Intérêts et autres produits financiers	509 453,08		509 453,08	725 089,90
	Reprises financières : transfert charges	14 768 814,16		14 768 814,16	6 034 239,92
	Total IV	135 898 030,58		135 898 030,58	118 960 041,93
V CHARGES FINANCIERES	166 541 288,50		166 541 288,50	88 352 099,19	
Charges d'intérêts	74 823 649,11		74 823 649,11	29 830 101,89	
Pertes de change	70 484 170,27		70 484 170,27	51 433 877,99	
Autres charges financières					
Dotations financières	21 233 469,12		21 233 469,12	7 088 119,31	
Total V	166 541 288,50		166 541 288,50	88 352 099,19	
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-30 643 257,92		-30 643 257,92	30 607 942,74	
RESULTAT COURANT (III+VI)	684 252 698,56		684 252 698,56	1 329 554 818,80	
N O N C O U R A N T	VIII PRODUITS NON COURANTS	47 039 861,51		47 039 861,51	5 760 666,85
	Produits des cessions d'immobilisations	5 195 705,56		5 195 705,56	4 056 050,75
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	952 843,10		952 843,10	101 507,10
	Reprises non courantes : transferts de charges	40 891 312,85		40 891 312,85	1 603 109,00
	Total VIII	47 039 861,51		47 039 861,51	5 760 666,85
	IX CHARGES NON COURANTES	82 688 641,72		82 688 641,72	49 105 034,73
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	5 652 533,95		5 652 533,95	104 532,21
	Subventions accordées				
Autres charges non courantes	68 651 546,77		68 651 546,77	39 811 214,52	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	8 384 561,00		8 384 561,00	9 189 288,00	
Total IX	82 688 641,72		82 688 641,72	49 105 034,73	
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-35 648 780,21		-35 648 780,21	-43 344 367,88	
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	648 603 918,35		648 603 918,35	1 286 210 450,92	
XII IMPOTS SUR LES BENEFICES	164 519 991,00		164 519 991,00	403 482 838,00	
XIII RESULTAT NET (XI-XII)	484 083 927,35		484 083 927,35	882 727 612,92	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	24 436 431 842,94		24 436 431 842,94	17 668 228 039,84	
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	23 952 347 915,59		23 952 347 915,59	16 785 500 426,92	
XVI RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	484 083 927,35		484 083 927,35	882 727 612,92	

(1) Variation de stock : stock final - stock initial: Augmentation (+); Diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : Achats - variation de stock

Annexe II**Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2022**

Nature	(A) Montant des dettes fournisseurs (A)=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture 31/12/2021	3 333 324 152	2 298 928 526	800 207 674	90 007 425	24 706 042	119 474 486
Date de clôture 31/12/2022	3 628 292 146	1 989 698 681	1 126 452 438	83 123 767	23 564 147	405 453 113

Annexe III
Rapport de gestion Groupe

Le périmètre de consolidation est le suivant au 31 décembre 2022 :

Société	% de contrôle	Méthode de consolidation
Gazber	100,00 %	Intégration globale
Ouargaz	100,00 %	Intégration globale
Mahatta	100,00 %	Intégration globale
SEJ	50,00 %	Mise en équivalence
SDH	33,33 %	Mise en équivalence
Salam Gaz	20,00 %	Mise en équivalence
TEMRDA	100,00 %	Intégration globale

1. Activités et résultats des sociétés consolidées

L'activité du centre emplisseur de Gazber a généré un résultat net bénéficiaire de 13 409 k MAD.

L'activité du centre emplisseur d'Ouargaz a généré un résultat net bénéficiaire de 3 618 k MAD.

L'activité de gestion directe des stations-services de la Société par Mahatta a généré un résultat net bénéficiaire de 388k MAD.

L'activité du dépôt de stockage de SEJ a généré un résultat net bénéficiaire de 11 482 k MAD.

L'activité du dépôt de stockage de SDH a généré un résultat net bénéficiaire 4 400 k MAD.

Les activités d'approvisionnement, logistique, stockage et transport, emplissage de gaz conditionné de Salam Gaz ont généré un résultat net bénéficiaire de 236 167 k MAD.

La société TEMRDA n'a pas eu d'activité en 2022. Son résultat net déficitaire s'élève à -3 332 k MAD

2. Résultats consolidés

Les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice en normes IFRS pour la Compagnie TotalEnergies Marketing Maroc sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Total du bilan	9 703 320	8 003 846
Capitaux propres - part du groupe (Résultat inclus)	2 766 717	2 779 858
Chiffre d'affaires	19 718 653	12 869 752
Résultat opérationnel courant	730 166	1 310 666
Résultat net (part du groupe)	488 124	934 909

a. Ouargaz S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Total du bilan	536 364	234 218
Capitaux propres (Résultat inclus)	26 782	23 229
Chiffre d'affaires	354 621	286 495
Résultat d'exploitation	5 051	3 752
Résultat financier	-16	19
Résultat net	3 618	2 358

b. Gazber S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Total du bilan	1 480 439	461 087
Capitaux propres (Résultat inclus)	40 909	42 172
Chiffre d'affaires	1 214 153	844 940
Résultat d'exploitation	20 604	21 483
Résultat financier	1 577	1 124
Résultat net	13 409	14 672

c. Mahatta S.A.R.L.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Total du bilan	90 143	58 438
Capitaux propres (Résultat inclus)	508	2 560
Chiffre d'affaires	166 384	139 254
Résultat d'exploitation	4 674	3 830
Résultat financier	369	-491
Résultat net	388	2 440

d. TEMRDA S.A.R.L.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Total du bilan	30 914	33 086
Capitaux propres (Résultat inclus)	21 361	25 233
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	-3 329	-2 249
Résultat financier	0	0
Résultat net	-3 332	-2 252

e. Salam Gaz S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Total du bilan	3 868 570	3 601 127
Capitaux propres (Résultat inclus)	526 707	530 540
Chiffre d'affaires	6 089 007	4 320 010
Résultat d'exploitation	368 267	364 051
Résultat financier	33 280	20 320
Résultat net	236 167	245 064

f. SEJ S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Total du bilan	114 753	106 843
Capitaux propres (Résultat inclus)	46 315	44 550
Chiffre d'affaires	63 258	60 973
Résultat d'exploitation	19 361	9 859
Résultat financier	-2 026	- 2 265
Résultat net	11 482	4 413

g. SDH S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Total du bilan	63 437	60 118
Capitaux propres (Résultat inclus)	57 484	53 084
Chiffre d'affaires	20 574	19 431
Résultat d'exploitation	4 404	4 404
Résultat financier	0	0
Résultat net	4 400	4 400

3. Formation du résultat distribuable des sociétés contrôlées et consolidées

a. Ouargaz S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice net de **3 618 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2022	3 617 626,44
Dotation à la réserve légale	0
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2022	-11 425 571,02
Report déficitaire	-7 807 944,58

Le Report déficitaire s'élève donc **-7 808 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau débiteur de **-11 426 k MAD** au 31 décembre 2022.

b. Gazber S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **13 409 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2022	13 408 670,39
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2022	0,00
Bénéfice distribuable	13 408 670,39

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **13 409 k MAD**, compte tenu de l'absence de report à nouveau au 31 décembre 2022 et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

c. Mahatta S.A.R.L.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **388 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2022	388 165,60
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2022	0,00
Bénéfice distribuable	388 165,60

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **388 k MAD**, compte tenu de l'absence de report à nouveau au 31 décembre 2022 et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

d. TEMRDA S.A.R.L.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir une perte nette de **3 332 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2022	- 3 331 706,54
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2022	- 7 607 058,61
Report déficitaire	-10 938 765,15

Le Report déficitaire s'élève donc à **-10 939 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2022 de **-7 607 k MAD**.

e. Salam Gaz S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **236 167 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2022	236 167 417,00
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2022	20 333 591,65
Bénéfice distribuable	256 501 008,65

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **256 501 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2022 de **20 334 k MAD** et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

f. SEJ S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **11 482 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2022	11 482 207,89
Dotation à la réserve légale	574 110,39
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2022	3 041 404,47
Bénéfice distribuable	13 949 501,97

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **13 949 k MAD** compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2022 de **3 041 k MAD** et du fait que la réserve légale n'est pas intégralement dotée.

g. SDH S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **4 400 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2022	4 400 000,00
Dotation à la réserve légale	0
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2022	28 884 452,49
Bénéfice distribuable	33 284 452,49

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **33 284 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2022 de **28 884 k MAD** et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

4. Proposition d'affectation dudit résultat

a. Ouargaz S.A.

Le conseil d'administration de Ouargaz S.A. a proposé, en conséquence, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, de **- 7 808 k MAD**, au compte « report à nouveau ».

b. Gazber S.A.

Le conseil d'administration de Gazber S.A. a proposé, en conséquence, de fixer à **13 409 k MAD** le montant total des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le dividende serait payable le 30 septembre 2023 au plus tard.

c. Mahatta S.A.R.L.

Le gérant de Mahatta S.A.R.L. a proposé, en conséquence, de fixer à **388 k MAD** le montant total des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le dividende serait payable le 30 septembre 2023 au plus tard.

d. TEMRDA S.A.R.L.

Le gérant de TEMRDA S.A.R.L. a proposé, en conséquence, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, de **-10 939 k MAD**, au compte « report à nouveau ».

e. Salam Gaz S.A.

Le conseil d'administration de Salam Gaz S.A. a proposé, en conséquence, de fixer à **47 000 k MAD** le montant total des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le dividende serait payable le 30 septembre 2023 au plus tard.

f. SEJ S.A.

Le conseil d'administration de SEJ S.A. a proposé, en conséquence, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, de **13 950 k MAD**, au compte « report à nouveau ».

g. SDH S.A.

Le conseil d'administration de SDH S.A. a proposé, en conséquence, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, de **33 284 k MAD**, au compte « report à nouveau ».

5. Analyse de la situation financière des sociétés contrôlées

Les sociétés du périmètre consolidé disposent de fonds propres qui leur permettent d'afficher une solidité financière vis-à-vis de leurs créanciers et partenaires.

6. Evolution prévisible et perspectives d'avenir des sociétés contrôlées

a. Ouargaz S.A., Gazber S.A., Mahatta S.A.R.L et TEMRDA S.A.R.L

Les sociétés Ouargaz, Gazber, TEMRDA et Mahatta doivent faire face en 2023 à un environnement de marché qui restera difficile et volatil. Dans ce contexte, la Société s'attachera à soutenir les relations de confiance avec ses clients et partenaires tout en poursuivant ses efforts de contrôle des frais afin de préserver sa rentabilité.

b. Salam Gaz S.A.

La société Salam Gaz a affiché un résultat net bénéficiaire en 2022 ce qui lui permet de distribuer du dividende en 2022.

c. SEJ S.A.

La société SEJ, maintiendra ses efforts d'extension de ses capacités de stockage pour répondre aux besoins croissants de ses clients dans un contexte de libéralisation du secteur.

d. SDH S.A.

La société SDH a affiché un résultat net bénéficiaire en 2022 ce qui lui permet de distribuer du dividende en 2022.

7. La contribution des sociétés contrôlées dans le résultat de la Société

e. Ouargaz S.A.

Ouargaz n'a pas contribué dans le résultat de la Société en 2022 au titre des dividendes perçus par la Société en 2022 puisque la société Ouargaz a enregistré des pertes cumulées de -11 426 k MAD au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

f. Gazber S.A.

La contribution de Gazber dans le résultat de la Société en 2022 s'élève à 14 672 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2023 pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 de Gazber.

g. Mahatta S.A.R.L.

La contribution de Mahatta dans le résultat de la Société en 2022 s'élève à 2 440 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2023 pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 de Mahatta.

h. TEMRDA S.A.R.L.

TEMRDA n'a pas contribué dans le résultat de la Société en 2022 au titre des dividendes perçus par la Société en 2023 puisque la société TEMRDA a enregistré une perte de -2 792 k MAD au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

i. Salam Gaz S.A.

La contribution de Salam Gaz dans le résultat de la Société en 2022 s'élève à 48 000 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2023 pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 de Salam Gaz.

j. SEJ S.A.

La contribution de SEJ dans le résultat de la Société en 2022 s'élève à 5 000 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2023 pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 de SEJ.

k. SDH S.A.

SDH n'a pas contribué dans le résultat de la Société en 2022 au titre des dividendes perçus par la Société en 2022.

Annexe IV

Liste des administrateurs au conseil d'administration au 31 décembre 2022

Administrateurs	Fin de mandat
Monsieur Olivier Van Parys, président du conseil	Durée de son mandat d'administrateur
Monsieur Jean Philippe Torres	Exercice 2024
Monsieur Abdesslam Rhnimi	Exercice 2024
TotalEnergies Marketing Afrique, représentée par Madame Elodie Luce	Exercice 2024
Monsieur Olivier Van Parys	Exercice 2022
Zahid International FZE, représentée par Monsieur Aladdin Riad Sami	Exercice 2023
Monsieur Zayd Mohamed Zahid	Exercice 2023
Madame May Helou	Exercice 2023
Monsieur Mohammed Fikrat	Exercice 2023

LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES AU COURS DE L'EXERCICE 2022

- **30 novembre 2022**, TotalEnergies Marketing Maroc communique ses indicateurs au 30 septembre 2022
- **30 septembre 2022**, Résultats semestriels 2022 de TotalEnergies Marketing Maroc
- **31 août 2022**, TotalEnergies Marketing Maroc communique ses indicateurs au 30 juin 2022
- **31 mai 2022**, Total Maroc communique ses indicateurs au 31 mars 2022
- **29 avril 2022**, Communication financière Total Maroc au 31 décembre 2021
- **18 avril 2022**, TotalEnergies au Maroc soutient la Girls CAN initiative en faveur d'une meilleure inclusion des jeunes filles par le football
- **05 avril 2022**, M. Abdesslam Rhnimi devient directeur général de TotalEnergies Marketing Maroc et succède à M. Tarik Moufaddal
- **17 mars 2022**, TotalEnergies Marketing Maroc nomme un nouveau président de son conseil d'administration
- **16 mars 2022**, TotalEnergies Marketing Maroc - Résultats annuels 2021
- **28 février 2022**, TotalEnergies Marketing Maroc communique ses indicateurs au 31 décembre 2021
- **20 janvier 2022**, TotalEnergies Marketing Maroc élu, pour la 5ème année consécutive, "Service Client de l'Année Maroc 2022", dans la catégorie services aux automobilistes

ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX CONTROLEURS DE COMPTES

En KMAD	Ernst & Young						FINACS						Total
	Montant par année			Pourcentage par année			Montant par année			Pourcentage par année			
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	
<i>TotalEnergies Marketing Maroc</i>	756	756	747	66%	73%	73%	220	220	220	86%	86%	86%	2 919
<i>Filiales</i>	386	286	286	34%	27%	27%							958

Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissariat aux comptes	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	Total
<i>TotalEnergies Marketing Maroc</i>							35	35	35	14%	14%	14%	105
<i>Filiales</i>													
Total Général	1 142	1 042	1 033				255	255	255				3 982



TotalEnergies Marketing Maroc

Rapport ESG 2022



TotalEnergies

SOMMAIRE

01	ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX	3
02	INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	8
03	INFORMATIONS SOCIALES	10
04	GOUVERNANCE	12
05	PARTIES PRENANTES	17

01 ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

À propos de ce rapport

Ce rapport présente les politiques et réalisations environnementales, sociales et la gouvernance de TotalEnergies Marketing Maroc. Il contient les éléments d'information prévus par la circulaire de l'AMMC 03-19 (l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux).

Périmètre du reporting ESG

Ce rapport consolide les performances de TotalEnergies Marketing Maroc en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les informations publiées dans ce rapport sont conformes aux principes des normes de références :

- L'information financière consolidée a été préparée en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 1er janvier 2022 et telles que publiées à cette même date.
- Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les IAS (*International Accounting Standards*) et leurs interprétations SIC et IFRIC (*Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee*).
- Le reporting des données environnementales, sociales et sociétales est conforme aux exigences de la circulaire 03-19 de l'AMMC inspirées des standards de reporting internationaux.

Étude de la matérialité

Les thématiques prioritaires à traiter pour TotalEnergies Marketing Maroc ont été identifiées sur la base des exigences de la circulaire 03-19 de l'AMMC, d'une méthodologie de dialogue avec les parties prenantes tout en s'inspirant des standards de reporting internationaux, il en ressort les enjeux et thématiques ci-dessous.

- Santé et sécurité au travail
- Respect de la Sécurité
- Transition énergétique
- Développement durable
- Gouvernance de l'éthique,
- Déontologie et prévention de la corruption
- Relation clients
- Communication et relations sociales
- Pratiques anticoncurrentielles
- Dialogue des cultures et patrimoine
- Communautés locales
- La formation pour le développement des compétences
- Diversité des profils et des compétences et égalité des chances
- Développement du capital humain et promotion de la diversité
- Sécurité routière
- Education et insertion des jeunes
- Mobilité électrique
- Technologies photovoltaïques
- Climats littoraux et océans
- Gestion des facteurs environnementaux
- Protection des ressources en eau
- Traitement et valorisation des déchets

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, plus propre, plus fiable et accessible au plus grand nombre. Présente dans plus de 130 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations.

A propos de TotalEnergies Marketing Maroc

Présent au Maroc depuis plus de 90 ans, TotalEnergies Marketing Maroc est un acteur majeur sur l'ensemble du marché des produits énergétiques et services associés : réseau de stations-service, clients industriels, lubrifiants, aviation, GPL et logistique. Depuis son implantation dans le pays, l'entreprise a constamment accompagné le développement économique grâce à d'importants programmes d'investissements. Aujourd'hui, TotalEnergies Marketing Maroc génère près de 600 emplois directs et plus de 5 000 emplois indirects, commercialise 1,7 million de tonnes de produits pétroliers et compte plus de 380 stations-service à travers tout le pays, dont dix autoroutières. Troisième acteur de la distribution de produits et services pétroliers dans le pays, elle détient une part de marché estimée à 15%.

Des principes d'action au cœur de notre modèle d'entreprise

Des principes d'action au cœur de notre modèle d'entreprise responsable (Code de conduite)

- La Sécurité est une valeur cardinale : Sécurité, excellence opérationnelle et développement durable vont de pair.
- Le Respect de l'Autre est l'autre valeur cardinale qui constituent avec le respect des droits humains une pierre angulaire de notre Code de Conduite.
- La « tolérance zéro » est la règle de conduite contre la corruption et la fraude.
- La transparence est la règle de conduite dans notre engagement avec la société quel que soit le sujet.

Ces principes d'action imposent également à l'ensemble des collaborateurs de TotalEnergies Marketing Maroc une conduite exemplaire. En priorité en matière de sécurité, sûreté, santé, environnement, intégrité sous toutes ses formes (notamment lutte contre la corruption, la fraude et les pratiques anticoncurrentielles) et droits humains.

C'est par une adhésion stricte de l'ensemble de nos collaborateurs à ces valeurs et à ces principes d'action que notre entreprise entend construire une croissance forte et durable pour nous-même et pour l'ensemble de nos parties prenantes. Nous concrétisons ainsi notre engagement en faveur d'une énergie meilleure.

L'année 2022 en chiffres



Notre business modèle

Réseau de stations-service

Avec 386 stations actives à fin 2022, TotalEnergies Marketing Maroc se réinvente chaque jour pour apporter des réponses concrètes aux besoins de ses clients, par la proximité et l'innovation, en proposant un bouquet de prestations : 17 stations sont équipées d'au moins une borne de recharge pour véhicules électriques ,vente de carburants, services aux automobilistes (Total Wash, Carglass, TQAS...), boutiques, ainsi qu'une offre de restauration diversifiée (cafés « Bonjour », Tacos de Lyon, Starbucks, Dar Dyafa...).

Commerce Général

Pour ses partenaires industriels TotalEnergies Marketing Maroc propose des solutions innovantes axées sur la qualité des produits, l'intégrité des quantités livrées et la régularité du service. Elle assure des prises de commande 24 h/24 et 7 j/7 grâce à une plateforme sécurisée sur internet.

Activité GPL

TotalEnergies Marketing Maroc est présente dans l'activité GPL avec la vente de butane et de propane, aussi bien sous format conditionné que sous format vrac, avec les marques TotalEnergies Gaz, Saada Gaz et Atlas Gaz. Grâce à différentes filiales et participations, l'activité GPL de TotalEnergies Marketing Maroc est entièrement intégrée depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution, en passant par l'emballage.

Activité lubrifiants

TotalEnergies Marketing Maroc distribue ses lubrifiants et produits d'entretien automobile sur plusieurs canaux et segments du marché, soit à travers son réseau de stations-service, soit à travers des distributeurs, ou encore directement à ses partenaires commerciaux et industriels tels que constructeurs automobiles, grandes industries nationales et internationales, et secteur public.

Grâce à son unité de fabrication de lubrifiants située à Berrechid, TotalEnergies Marketing Maroc fabrique une gamme complète de lubrifiants sous les marques TotalEnergies et ELF.

Activité aviation

Concernant l'avitaillement des aéronefs, TotalEnergies Marketing Maroc détient 50% des installations de stockage et avitaillement de carburant aviation des huit aéroports au sud du Maroc.

Des engagements certifiés

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité de son management et de son impact sur l'environnement, TotalEnergies Marketing Maroc s'est vu remettre plusieurs certifications renouvelées annuellement :



Élu pour la 6^{ème} fois consécutive

« Service Client de l'année »

TotalEnergies Marketing Maroc a été élu pour la 6^{ème} année consécutive « Service Client de l'année 2023 ». Cette distinction a été décernée à TotalEnergies Marketing Maroc par le Baromètre Service Clients Maroc (BSCM), en reconnaissance de la qualité de son engagement continu et son sens de l'écoute des besoins et exigences de ses clients.

L'obtention de ce label est une fierté partagée par tous les collaborateurs de TotalEnergies Marketing Maroc, mais aussi avec tous nos partenaires du Royaume. La fierté d'une équipe soudée autour d'une volonté commune : servir au mieux nos clients, sur chacun de nos métiers.

Une démarche citoyenne en lien avec les objectifs de développement durable

Notre démarche citoyenne vise un équilibre cohérent entre efficacité économique, équité sociale et préservation de l'environnement. C'est une démarche de performance globale qui requiert une implication managériale au plus haut niveau, un engagement au quotidien et une posture de progrès continu.

Nous avons retenu quatre enjeux sociétaux majeurs, qui recouvrent les actions de solidarité menées chaque jour dans le monde par nos sites, nos filiales et la TotalEnergies Foundation :



La sécurité routière

Programme VIA

Parce que sensibiliser aujourd'hui les jeunes à la sécurité routière, c'est contribuer à sauver des vies demain, TotalEnergies Marketing Maroc et la fondation Sanady ont signé un partenariat en décembre 2020 pour déployer sur trois ans un important programme d'éducation à la sécurité routière dénommé « VIA », destiné aux collégiens et lycéens âgés de 10 à 18 ans.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre des actions de la TotalEnergies Foundation en faveur de la sécurité routière, qui vise à sensibiliser sur le sujet partout où la Compagnie est implantée. Le programme VIA créé en 2018 est actuellement déployé dans neuf pays, répartis sur trois continents et a pour objectif de toucher 100 000 jeunes sur une période de trois ans. TotalEnergies Marketing Maroc est l'une des premières filiales de la compagnie TotalEnergies en Afrique à mettre en œuvre ce programme.

Le projet s'articule autour d'interventions dans 17 écoles auprès de 1 200 élèves. Grâce à son format pédagogique, participatif et innovant, il met les jeunes en situation réelle, pour leur permettre d'adopter les bons gestes et les rendre acteurs de leur propre sécurité sur la route.

Lancement du « Programme VIA » sur la sensibilisation à la sécurité routière pour la 3^{ème} année consécutive.

Franc succès dès la première année : 17 collèges et lycées concernés par le Programme, et près de 1 200 étudiants sensibilisés :

- Distribution de livrets ludiques sur la sécurité routière
- Distribution de gilets fluorescents aux jeunes étudiants cyclistes

Éducation et insertion des jeunes

TotalEnergies Marketing Maroc contribue à soutenir la jeunesse, en particulier les jeunes qui grandissent dans un contexte économique, social ou familial sensible qui les prive d'éducation, de savoir-être, de sécurité, d'accès au sport ou à la culture.

Et souhaite par l'intermédiaire des programmes initiés, soutenir leur épanouissement personnel et professionnel, fournir des outils qui leur permettront de se réaliser et de s'engager sur la voie de l'autonomie, insuffler l'envie d'apprendre et d'entreprendre pour devenir des hommes et des femmes responsables, acteurs de leur avenir.

Consolidation du programme TPA

Le programme TPA « TotalEnergies Professeurs Associés » a pour objectif la promotion des relations entre le monde de l'énergie et les universités ou les grandes écoles grâce à des présentations techniques ou économiques dispensées par des professeurs ou experts issus de la TotalEnergies Foundation.

Les partenariats avec l'Université Internationale de Rabat, l'école Mohammedia des Ingénieurs, l'Ecole des Mines et la Faculté de Ain Seba répondent à la double nécessité pour TotalEnergies Marketing Maroc de contribuer à l'éducation au Maroc et d'anticiper ses besoins en termes de ressources humaines en privilégiant le recours aux compétences locales.

Dialogue des cultures et patrimoine

TotalEnergies Marketing Maroc continue à soutenir les associations caritatives

A travers la Fondation Ténor pour la culture, le programme Mazaya permet la prise en charge du cursus étudiant et musical d'étudiants issus de milieux défavorisés.

En matière de solidarité TotalEnergies Marketing Maroc soutient l'association Mama Sultana afin de fournir une aide et un soutien aux enfants abandonnés : distribution de packs d'eau et de biscuits. Remise d'un don de 10 KMAD en cartes carburant.

Inauguration du BIBLIOTOBISS

Le Bibliotobiss est un espace culturel et multimédia itinérant, composé d'une bibliothèque, d'un espace numérique et multimédia, d'un espace Micro-folies, d'un musée numérique et d'un espace cinéma. Il sillonnera le Maroc et ira à la rencontre des populations rurales et péri-urbaines.

Opérationnel durant toute l'année, le Bibliotobiss fait halte pendant deux ou trois semaines dans chacune des 12 régions du Royaume et notamment dans certaines de nos stations-service pour favoriser l'accès à la culture pour tous et l'éducation et l'insertion de jeunes publics, ce qui s'inscrit dans l'un des axes de la TotalEnergies Foundation.

En 2022, la démarche du Bibliotobiss traduit la volonté de favoriser l'accès à la culture pour tous, l'éducation des jeunes publics, la médiation culturelle et le renforcement des liens sociaux à l'échelle nationale. Le Bibliotobiss représente une occasion unique d'aller à la rencontre de populations rurales et périurbaines. A l'occasion des vacances estivales 2022, le Bibliotobiss s'est arrêté pendant deux semaines dans deux de nos stations-service situées au nord du pays dans la région de Tétouan et Tanger.

Programme « Action ! »

Le programme d'engagement solidaire des collaborateurs de TotalEnergies donne à chacun d'entre eux le temps et les moyens d'agir davantage en faveur de l'intérêt général. Ce programme « Action ! » permet en effet à tous les employés de la Compagnie de consacrer jusqu'à trois jours par an de leur temps de travail à des missions de bénévolat.

2022 a été une année riche en activités :

- Sensibilisation à la sécurité routière et distribution de livrets ludiques dans une école de la région de Marrakech (cinq collèges) ;
- Plantation d'une vingtaine d'arbres dans la région d'Ourika (cinq collèges) ;
- Collecte, achat et distribution de denrées alimentaires à l'occasion du mois de ramadan. 30 volontaires de TotalEnergies Marketing Maroc, 1 400 repas distribués et plus de 80 heures de travail dédiées à ces actions sociétales.

02 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

TotalEnergies Marketing Maroc contribue à l'ambition de la compagnie TotalEnergies d'être un acteur majeur de la transition énergétique

TotalEnergies Marketing Maroc contribue à l'ambition de la Compagnie à promouvoir une utilisation efficace et maîtrisée des sources d'énergie et à réduire ses émissions de composés organiques volatils dans ses dépôts.

Solarisation de nos stations

TotalEnergies a l'ambition de devenir l'un des cinq premiers producteurs mondiaux d'électricité renouvelable (éolien et solaire). La filiale marocaine de TotalEnergies a intégré les technologies photovoltaïques à ses stations-service en étant la première compagnie pétrolière au Maroc à solariser un auvent.

En 2019, lorsque TotalEnergies a inauguré sa 1 000e station-service solarisée, elle l'a fait au Maroc : la mise en service des équipements solaires sur les toitures de la station TotalEnergies Palmeraie à Marrakech au Maroc a marqué une étape symbolique dans le déroulement du projet mondial de solarisation des stations-service du réseau de la Compagnie, lancé fin 2016.

A décembre 2022, on dénombre plus de 2 000 stations-service TotalEnergies solarisées en Afrique. TotalEnergies Marketing Maroc poursuit le développement des énergies renouvelables à travers la construction de stations éco-responsable. Au 31 décembre 2022 :

116
stations
sont solarisées

30%
de la consommation
d'énergie est couverte

Installation des bornes de recharge pour véhicules électriques

Face au développement rapide de l'ère de la mobilité électrique au Maroc, TotalEnergies Marketing Maroc a lancé un projet d'équipement de ses stations autoroutières en bornes de recharge pour véhicules électriques.

Chaque borne permet la recharge simultanée de un à deux véhicules avec des puissances de charge allant de 22 à 50kW.

Au 31 décembre 2022, 17 stations sont équipées d'au moins une borne de recharge pour véhicules électriques.

17
stations sont équipées de bornes
de recharge électrique

Des puissances de
charge allant à
50kW

TotalEnergies Marketing Maroc - acteur exigeant dans la gestion des facteurs environnementaux

TotalEnergies Marketing Maroc traite les facteurs environnementaux avec le plus haut degré d'exigence. Cette démarche de progrès est non seulement un prérequis pour mener nos opérations, mais aussi un avantage concurrentiel. C'est également une source de fierté pour tous les collaborateurs et un engagement fort envers nos parties prenantes.

Climat Littoraux et Océans

TotalEnergies Marketing Maroc s'attache à mener des actions bénéfiques aux territoires d'ancrage de la Compagnie et aux communautés qui les font vivre.

En réponse aux enjeux climat, TotalEnergies Marketing Maroc baisse régulièrement l'intensité carbone de son mix énergétique. Au-delà, nous soutenons des projets pour la préservation des écosystèmes notamment :

- la collecte des huiles usées dans le réseau de stations-service et incinération dans des installations agréées,
- la solarisation de nos stations-service,
- l'installation de séparateurs de carburant et des eaux usées,
- la mise en place de plusieurs bornes électriques au sein des stations-service du réseau TotalEnergies Marketing Maroc,
- la mise en place de panneaux solaires dans des maisons d'accueil des enfants de SOS VILLAGE,
- la collecte de déchets aux alentours du siège de l'entreprise lors de la Journée Mondiale de l'Environnement (plus de 20 personnes).

Des informations complémentaires sur les actions d'engagement citoyen de TotalEnergies Marketing Maroc peuvent être consultées sur le site Internet de la société : <https://totalenergies.ma/>.

Valorisation des déchets - collecte des huiles usagées dans ses stations-service et chez ses clients B2B

TotalEnergies Marketing Maroc propose à ses clients un service de récupération des huiles usagées. La collecte des huiles usagées auprès des stations-service de TotalEnergies Marketing Maroc et certains clients s'inscrit dans une logique de développement durable. Leur utilisation contribue à la préservation des ressources naturelles et permet une élimination des déchets dans de bonnes conditions pour l'environnement et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Prévention des pollutions des eaux et des surfaces

Celle-ci passe par l'installation de cuves de carburant à double enveloppe ou stratifiées avec limiteurs de remplissage et détecteurs de fuites dans le cadre de la construction ou la rénovation de nos stations-service.

Généralisation du télé-jaugeage des cuves de carburant sur notre réseau de stations-service

Cette méthode permet un meilleur suivi de stocks en station et une détection rapide de toute fuite de produits pouvant avoir un impact environnemental.

LES GRANDES LIGNES DE LA POLITIQUE RH :

TotalEnergies Marketing Maroc privilégie la diversité des profils et des compétences

La politique de recrutement de TotalEnergies Marketing Maroc vise à recruter de nouveaux talents en vue d'accompagner l'évolution de l'entreprise et d'assurer une évolution pérenne de ses activités.

Pour accompagner son développement, TotalEnergies Marketing Maroc privilégie la diversité des profils et des compétences. Tout en encourageant l'esprit d'équipe, la politique des Ressources Humaines veille à développer et à accompagner les talents de façon à leur permettre d'être acteurs de leur propre réussite au sein de la société.

Durant les trois derniers exercices, TotalEnergies Marketing Maroc a recruté 70 collaborateurs dont 48% sont des femmes, contre 54 départs.

Rémunération à un niveau compétitif et motivant

Notre politique de rémunération est fondée sur les principaux piliers suivants :

- rémunérer à un niveau compétitif et motivant : la rémunération combine des éléments fixes et variables, individuels et collectifs, immédiats et différés sur la base de la performance individuelle et de critères économiques et HSE ;
- rémunérer avec équité : les responsabilités exercées et les performances doivent être appréciées avec équité. Pour ce faire TotalEnergies Marketing Maroc a mis en place des outils tels que l'évaluation des postes et l'Entretien Individuel Annuel.

En plus du salaire de base, la rémunération au sein de TotalEnergies Marketing Maroc est globale, elle comprend des éléments de rémunération variables (bonus/part variable, éventuelles primes, actionnariat salarié...) et des avantages sociaux (retraite, prévoyance...).

Gestion des carrières :

Une fonction de « développeur de talent » a été mise en place en 2019 pour renforcer l'accompagnement auprès de chaque collaborateur sur son développement professionnel et pour apporter un support dédié et individualisé lui permettant de devenir acteur de son évolution de carrière.

La formation pour le développement des compétences

Notre politique de formation poursuit les objectifs suivants :

- la Sécurité est l'une de nos valeurs cardinales : un parcours de formation obligatoire est défini en fonction de chaque poste permettant à chaque collaborateur de suivre les formations indispensables à la bonne tenue de son poste. Cette formation concerne aussi toute nouvelle recrue qui se voit, dès le premier jour, bénéficier d'un parcours de formation et d'intégration Sécurité ;
- poursuite de l'effort de formation auprès des différents collaborateurs de TotalEnergies Marketing Maroc nécessaires à l'exercice de leur métier, afin de leur permettre d'atteindre les objectifs fixés dans la feuille de route de TotalEnergies Marketing Maroc :
 - développement de l'innovation et du digital
 - développement de la transversalité des collaborateurs par des formations de développement des compétences (développement personnel et d'évolution professionnelle)
 - maintien du focus sur les formations en management

Le nombre de salariés formés au titre de l'exercice 2022 est de 295 collaborateurs pour un budget de 3,2 MMAD.

La santé et la sécurité de nos collaborateurs

TotalEnergies Marketing Maroc assure la promotion de la santé individuelle et collective auprès de ses salariés. La prévention, la sensibilisation, l'écoute et les interventions médicales sont assurées par des campagnes ciblées (vaccination, dépistage, visites médicales annuelles...).

Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes

2022 | 2021 | 2020

TotalEnergies Marketing Maroc assure la mise en place :

- des process garantissant le respect de l'équité de traitement pour tous, notamment dans les actions de recrutement, évaluation, accès aux formations, mobilité, promotion, rémunération et conditions de travail ;
- des communications, guides, et outils de suivi dédiés.

TotalEnergies Marketing Maroc développe les compétences et les carrières de ses collaborateurs en excluant toute discrimination.

Le réseau TWICE de TotalEnergies, contribue autrement à la mixité

En complément des RH et du management, TotalEnergies a mis en place le réseau TWICE « TotalEnergies Women's Initiative for Communication and Exchange » qui œuvre depuis plus de 15 ans à faire progresser la mixité au sein de la Compagnie, à soutenir les femmes et à leur donner des clés pour leur développement professionnel pour qu'elles prennent toute leur place au sein de la Compagnie et contribuent ainsi à sa performance.

Le réseau TWICE s'appuie sur une formidable communauté locale et mondiale, bienveillante et solidaire forte de plusieurs milliers de collègues, femmes et hommes, qui s'y impliquent dans plus de 50 réseaux locaux, dont celui de TotalEnergies Marketing Maroc actif depuis 2021 et regroupant 10 collaborateurs.

TWICE propose des ateliers, des témoignages de parcours, des partages d'expérience, du mentoring, de nouvelles opportunités de rencontres et d'inspiration dans un cadre d'écoute et de soutien mutuel qui apportent des solutions concrètes et des réponses aux femmes.

Développement du capital humain et promotion de la diversité

TotalEnergies Marketing Maroc génère près de 600 emplois directs dont près de 20% sont des femmes et plus de 5 000 emplois indirects.

Effectif par branche	2022 2021 2020		
TotalEnergies Marketing Maroc	307	319	312
Gazber	77	69	61
Ouargaz	34	34	28
Mahatta	168	162	160
Total général	586	584	561

Répartition par type de contrat	2022 2021 2020		
	CDI	99%	97%
CDD	0%	2%	1%
Stagiaire ANAPEC	1%	1%	1%

Répartition par catégorie	2022 2021 2020		
	Ingénieurs et cadres	35%	36%
Agents de maîtrise	16%	16%	17%
Autres	49%	48%	48%

Répartition par ancienneté	2022 2021 2020		
	[0 - 15]	57%	59%
[15 - 25]	32%	32%	41%
[>25]	11%	9%	13%

Le respect et la communication au cœur des relations sociales

La liberté d'association syndicale est un droit chez TotalEnergies Marketing Maroc. Pour maintenir de façon pérenne un climat professionnel serein, TotalEnergies Marketing Maroc privilégie un dialogue continu de qualité avec ses partenaires sociaux. TotalEnergies Marketing Maroc dispose de 46 délégués titulaires et suppléants pour zéro jour de grève et zéro litige social en 2022.

Organes de gouvernance

Garants de la bonne marche de la Société et de la concrétisation des orientations stratégiques de ses activités commerciales, les organes se déclinent comme suit au 31 décembre 2022 :

Assemblée générale

Une assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes est réunie tous les ans, dans les six premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice social, soit au plus tard le 30 juin de chaque année.

L'assemblée générale ordinaire statue sur toutes les questions d'ordre ordinaire telles que prévues par la loi et ses statuts qui ne relèvent pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Un conseil d'administration engagé et mobilisé, au service de l'ambition de TotalEnergies

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la TotalEnergies Marketing Maroc et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées générales d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui le concernent. Il autorise les sûretés émises par la Société, les conventions réglementées à conclure et la cession des biens immobiliers. Il convoque l'assemblée générale et en fixe son ordre du jour.

La composition du conseil d'administration de la Société au 30 mars 2023 se décline comme suit :

Administrateurs	Fonction	Nomination / Renouvellement	Fin de mandat
Monsieur Olivier Van Parys, président du conseil	Président du conseil d'administration	Conseil d'administration du 21/12/2021	Durée de son mandat d'administrateur
Monsieur Olivier Van Parys	Administrateur	Conseil d'administration du 17/03/2023	Exercice 2024
Monsieur Abdesslam Rhnimi	Administrateur	Cooptation par le Conseil d'administration du 15/03/2022	Exercice 2024
TotalEnergies Marketing Afrique, représentée par Madame Elodie Luce	Administrateur	Assemblée générale ordinaire du 02/05/2019	Exercice 2024
Monsieur Jean Philippe Torres	Administrateur	Cooptation par le conseil d'administration du 15/07/2021	Exercice 2024
Zahid International FZE, représentée par Monsieur Aladdin Riad Sami	Administrateur	Conseil d'administration du 15/03/2022	Exercice 2023
Monsieur Zayd Mohamed Zahid	Administrateur	Conseil d'administration du 15/03/2022	Exercice 2023
Madame May Helou	Administrateur	Cooptation par le conseil d'administration du 09/12/2020	Exercice 2023
Monsieur Mohammed Fikrat	Administrateur indépendant	Conseil d'administration du 15/03/2022	Exercice 2023

Le conseil d'administration reflète une diversité et une complémentarité d'expériences, d'expertises, de nationalités et de cultures, nécessaires pour tenir compte des intérêts de l'ensemble des actionnaires et des parties prenantes de TotalEnergies Marketing Maroc.

Administrateurs indépendants

Afin de se conformer aux nouvelles exigences légales de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, l'assemblée générale ordinaire de la Société ayant approuvé les comptes 2019 le 5 juin 2020 a nommé, sur proposition du conseil d'administration de la Société du 25 mars 2020, deux administrateurs indépendants, pour une durée de deux ans.

Les administrateurs indépendants sont sélectionnés par le conseil d'administration en examinant leur indépendance. Le conseil ainsi que les actionnaires de TotalEnergies Marketing Maroc considère qu'ils sont indépendants dès lors qu'ils n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son groupe ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de juger. Cette appréciation s'est appuyée pour chaque administrateur indépendant sur les critères d'indépendance afin qu'ils soient indépendants d'esprit et de caractère.

Le mandat d'un administrateur indépendant a été renouvelé en date du 15 mars 2022 pour une durée de deux années. Le 2e administrateur indépendant ayant démissionné, son remplacement devra intervenir prochainement.

Les incompatibilités

Les administrateurs indépendants seront soumis aux conditions de capacité et aux règles d'incompatibilité prévues par la loi sur la société anonyme, à savoir :

- l'exercice de certaines activités est incompatible avec celui des fonctions d'administrateur, notamment concernant les fonctionnaires, la fonction publique ;
- les commissaires aux comptes ne peuvent pas être nommés administrateurs des sociétés qu'ils contrôlent, moins de cinq années après la cessation de leurs fonctions ;
- certaines condamnations pénales impliquent des incapacités entraînant l'interdiction d'être administrateur.

Profil et compétences requises

Les administrateurs indépendants devront également jouir de la compétence juridique, financière et comptable, de l'expérience professionnelle de l'administrateur, ainsi que les autres qualités de force de caractère, de bonne connaissance de l'entreprise et de son environnement, de loyauté (agir dans l'intérêt social) et d'honnêteté, de prudence et de diligence, de transparence, de respect de la confidentialité...

Nombre de mandats par administrateur

Au sein de TotalEnergies Marketing Maroc, il n'existe aucune limitation légale ou statutaire du nombre de mandats par administrateur.

Assiduités aux séances du conseil

Le conseil d'administration de TotalEnergies Marketing Maroc s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2022. L'assiduité aux séances du conseil est de 100% comme suit :

Date de séances	Nombre d'administrateurs présents ou représentés	Nombre d'administrateurs au total
15/03/2022	8	8
19/09/2022	8	8
7/12/2022	8	8

Rémunération des administrateurs

Conformément à la loi, les conditions de rémunération des administrateurs sont arrêtées par le conseil d'administration dans la limitation du montant global maximum de jetons de présence autorisé par l'assemblée générale ordinaire. Au titre de l'exercice 2022, les administrateurs indépendants du conseil d'administration de TotalEnergies Marketing Maroc ont perçu en cette qualité une rémunération préalablement arrêtée par le conseil d'administration du 07 décembre 2022.

Évaluation

Les règles de fonctionnement du conseil d'administration sont fixées dans son règlement intérieur arrêté par le conseil d'administration du

18 décembre 2017. Ce règlement intérieur précise la mission du conseil d'administration et ses règles de fonctionnement et d'organisation de ses travaux.

Le règlement intérieur précise les règles de prévention de conflits d'intérêts des administrateurs. Dans l'exercice du mandat qui lui est confié, chaque administrateur agit indépendamment de tout intérêt autre que l'intérêt social de l'entreprise. Chaque administrateur est tenu d'informer le président de toute situation le concernant susceptible de créer un conflit d'intérêts avec la Société et de prendre toute décision de nature à résoudre cette difficulté dans le cadre de la législation applicable. Un conflit d'intérêts est une situation où les intérêts de TotalEnergies Marketing Maroc sont en conflit, direct ou indirect, avec les intérêts personnels d'un administrateur. Conformément à ce règlement intérieur, chaque administrateur notifie chaque année au président du conseil d'administration l'absence d'un conflit d'intérêt et dès qu'il en a connaissance l'existence d'un conflit d'intérêt.

Rémunération des dirigeants

(enveloppe globale, stock-options par dirigeant, avantage en nature)

En MMAD	2021	2022
Rémunérations globales y compris les charges patronales	24	24

Direction générale

TotalEnergies Marketing Maroc est dotée d'une gouvernance dualiste en la présence d'un président du conseil d'administration et d'un directeur général.

Le conseil d'administration du 15 mars 2022 a nommé Monsieur Abdesslam Rhnimi au poste de directeur général à compter du 15 mars 2022 pour la durée de son mandat d'administrateur, conformément aux statuts. Il a conformément à la loi tous les pouvoirs pour engager la Société à l'exception de ce qui relève de la compétence du conseil d'administration telle que prévue par la loi 17-95 relative à la société anonyme.

Comité audit

Le comité d'audit de la Société a été créé par le conseil d'administration du 15 décembre 2015.

Le comité d'audit au sein de la Société assure :

- le suivi de l'élaboration de l'information destinée aux actionnaires, au public et à l'Autorité marocaine du marché des capitaux,
- le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et de gestion des risques liés à la société,
- le suivi du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés,
- l'examen et le suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes,
- l'émission de recommandations à l'assemblée générale sur les commissaires aux comptes dont la désignation est proposée,
- tout en rendant compte régulièrement au conseil d'administration de ses missions.

La composition du comité d'audit de la Société au 31 décembre 2022 se décline comme suit :

Membre du comité	Fonction	Nomination
Monsieur Aladdin Riad Sami	Président du comité d'audit	15 décembre 2015
Madame Elodie Luce	Membre du comité d'audit	15 mars 2022
Madame May Helou	Membre du comité d'audit	27 septembre 2021
Monsieur Mohammed Fikrat, administrateur indépendant	Membre du comité d'audit	7 septembre 2020

Madame Karima Melouane, assurant les fonctions de secrétaire du comité d'audit de la Société.

Le règlement intérieur du conseil d'administration de la Société a été mis à jour à la suite de :

- la démission de Madame Sophie Audic en qualité d'administrateur et de membre du comité d'audit de la Société le 27 septembre 2021,
- la démission de Monsieur Wilfried Konde du comité d'audit le 27 septembre 2021 ;
- la nomination de Madame May Helou en qualité de membre du comité d'audit de la Société lors du conseil d'administration du 27 septembre 2021 ;
- la nomination de Monsieur Olagoke Aluko, en qualité de membre du comité d'audit de la Société lors du conseil d'administration du 27 septembre 2021 ;
- la démission de Monsieur Olagoke Aluko, en qualité de membre du comité d'audit de la Société lors du conseil d'administration du 15 mars 2022 ;
- la nomination de Madame Elodie Luce, en qualité de membre du comité d'audit de la Société lors du conseil d'administration du 15 mars 2022.

Une relation avec nos actionnaires fondée sur la confiance

Nos actionnaires sont nos partenaires vitaux. Chez TotalEnergies Marketing Maroc, nous leur fournissons donc une information financière précise, régulière et transparente. Mais pas seulement. Nous pensons que pour mériter la confiance de nos actionnaires, nous nous devons d'entretenir une communication transparente ? et régulière à travers divers canaux de communication :

- communiqués de presse réguliers sur les éléments importants relatifs à l'activité de la Société et sur les informations privilégiées pouvant avoir un impact sur le cours de bourse de la Société,
- avis de réunion des actionnaires en assemblée générale,
- texte et exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration,
- projet d'affectation des résultats proposé par le conseil d'administration,
- liste des administrateurs au conseil d'administration,
- nombre total des droits de vote disponibles pour chaque catégorie d'actions et nombre de chaque catégorie d'actions composant le capital social de la Société,
- inventaire, des états de synthèse de l'exercice écoulé, arrêtés par le conseil d'administration,
- rapport de gestion du conseil d'administration,
- rapport général et spécial des commissaires aux comptes soumis à l'assemblée,
- liste des convention libres et réglementées,
- résultat des votes des résolutions soumises à l'assemblée générale.

Dans l'intérêt du renforcement de la bonne gouvernance au sein de TotalEnergies Marketing Maroc, une importance particulière est accordée au respect des règles de parité et d'égalité entre actionnaires.

Éthique, déontologie et prévention de la corruption

Une tolérance zéro pour ce qui concerne la corruption sous toutes ses formes

Le Respect de l'Autre est une valeur cardinale chez TotalEnergies Marketing Maroc, elle est au cœur de notre éthique collective, de notre façon de faire vivre l'exemplarité. Le Respect de l'Autre va de pair avec l'honnêteté, une intégrité sans faille, et par conséquent le rejet de toute forme de corruption et de fraude.

Nous prôtons la tolérance zéro pour ce qui concerne la corruption sous toutes ses formes, le trafic d'influence ou encore les manquements au droit de la concurrence.

TotalEnergies Marketing Maroc engage de nombreuses actions pour prévenir la corruption :

Mise en place d'un programme de conformité au sein de TEMM et de ses filiales actives à 100%

Sensibilisation et formations des salariés et des nouvelles recrues

Nomination d'un responsable conformité qui s'occupe du respect des procédures conformité dans le cadre des activités TotalEnergies Marketing Maroc

Engagement au plus haut niveau du comité de direction TotalEnergies Marketing Maroc

Partage des retours sur expériences

Reporting semestriel sur les actions menées et les cas identifiés au niveau des filiales

Au titre de l'exercice 2022, aucun incident de corruption n'a été constaté au sein de TotalEnergies Marketing Maroc.

Déontologie boursière

TotalEnergies Marketing Maroc veille à l'observation des règles de conduite par les initiés permanents et occasionnels dans la gestion des risques liés à la détention, à la divulgation ou à l'exploitation éventuelle d'informations privilégiées. C'est dans cet esprit que depuis son introduction en bourse en 2015, plusieurs actions ont été mises en place :

Nomination du responsable de la déontologie qui veille au respect des stipulations du Code de la Déontologie et rédaction du code de déontologie boursière

Formation des nouvelles recrues à la déontologie boursière et aux principales infractions boursières

Mise en place des listes d'initiés permanents et occasionnels et rappel aux initiés des périodes d'abstention deux fois par an, un premier rappel avant le 1^{er} juin de chaque année et un 2nd rappel avant le 1^{er} décembre.

Sensibilisation des salariés aux règles déontologiques relatives à l'utilisation de l'Information Privilégiée par le responsable de la déontologie

Déclaration de toute opération sur les titres de TotalEnergies Marketing Maroc par les salariés au responsable de la conformité

Accès aux Informations privilégiées limité aux seules personnes dont les fonctions le justifient

Publication dans les meilleurs délais de toute Information Importante qui concerne directement TotalEnergies Marketing Maroc dès qu'il y en a connaissance

Éthique : Notre Engagement pour une conduite exemplaire

Pour TotalEnergies Marketing Maroc, respecter l'environnement dans lequel il évolue et répondre aux attentes de ses parties prenantes sont le gage d'une croissance durable et responsable. Depuis 2001, le Comité d'Éthique est chargé de veiller à la mise en œuvre de notre Code de conduite. Il a aussi et surtout un rôle d'écoute, de soutien et de conseil aux collaborateurs ainsi qu'aux parties prenantes de notre Société. Le Comité peut être sollicité pour poser une question ou demander un conseil relatif à l'application ou au respect du Code de conduite, rapporter tout fait présentant des risques sérieux dans les domaines de la corruption, de la fraude, des pratiques anticoncurrentielles, des discriminations, du harcèlement au travail, de la santé, l'hygiène et la sécurité au travail, ainsi que la protection de l'environnement.

Le dialogue avec nos parties prenantes – une dimension essentielle de la conduite responsable de nos activités

TotalEnergies Marketing Maroc considère le dialogue avec ses parties prenantes internes et externes comme une dimension essentielle de la conduite responsable de ses activités et de la prise en compte des enjeux long terme du développement durable dans sa stratégie et ses politiques. Ce dialogue contribue à éclairer les décisions de TotalEnergies Marketing Maroc en participant à l'identification des risques et des impacts de ses activités, ou plus largement à une meilleure compréhension de l'évolution des attentes et tendances sociétales. Il constitue également un moyen efficace d'identifier les leviers de création de valeur locale.

État

Les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, adoptés par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies en 2011, reconnaissent les obligations qui incombent aux États de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits de l'Homme.

TotalEnergies Marketing Maroc agit dans le respect de l'environnement et de la culture du pays dans lequel il est présent. TotalEnergies Marketing Maroc respecte la souveraineté du pays hôte et n'intervient ni dans le fonctionnement ni dans le financement de la vie politique. TotalEnergies Marketing Maroc se réserve toutefois le droit d'exprimer auprès du gouvernement, le cas échéant, sa position sur les sujets concernant ses activités, ses collaborateurs et ses actionnaires, ainsi que ses convictions quant à l'importance de respecter les droits de l'Homme.

Communautés locales

TotalEnergies Marketing Maroc respecte les droits des communautés locales en identifiant, en prévenant et en limitant tout impact négatif sur leur environnement et leur mode de vie et en y remédiant le cas échéant. TotalEnergies Marketing Maroc cherche systématiquement à instaurer le dialogue le plus en amont possible pour nouer des relations durables avec ces communautés, et est attentif à leurs opportunités de développement.

Des mécanismes de réclamation et des mesures correctives sont conçus et mis en œuvre, en particulier à l'intention des groupes vulnérables dont les populations autochtones.

Clients

TotalEnergies Marketing Maroc fournit à ses clients des produits et des services de qualité en cherchant toujours à apporter la meilleure performance, à un prix compétitif.

Attentif aux besoins de ses clients, TotalEnergies Marketing Maroc contrôle, évalue et améliore constamment ses produits, ses services, sa technologie et ses procédés, de façon à assurer la qualité, la sécurité, l'efficacité énergétique et l'innovation à chaque étape des processus d'élaboration, de production et de distribution.

Nous veillons à assurer la confidentialité des données que nos clients nous confient, dans le respect des réglementations relatives aux données personnelles.

Fournisseurs

Avec ses fournisseurs, TotalEnergies Marketing Maroc veille aux intérêts de chaque partie, dans le respect des conditions contractuelles claires et négociées de manière équitable.

Cette relation repose sur trois piliers : le dialogue, le professionnalisme et le respect des engagements.

TotalEnergies Marketing Maroc choisit des fournisseurs avec une capacité à conduire ses activités de manière responsable.

Nous pensons que la construction de relations durables repose sur le dialogue, le professionnalisme et le respect des engagements, mais aussi sur des références partagées. Aussi nous leur demandons de :

- respecter et faire respecter par leurs propres fournisseurs, nos Principes Fondamentaux dans les Achats. Issus de notre Code de conduite, ils constituent les fondements de la relation durable que nous souhaitons construire avec eux ;
- être particulièrement attentifs au respect des normes et procédures en matière de droits de l'Homme, notamment en ce qui concerne les conditions de travail de leurs salariés, ainsi que des salariés de leurs propres fournisseurs ;
- accepter d'être audités afin d'évaluer et d'améliorer continuellement le respect de ces principes.

Les partenaires industriels et commerciaux

Notre Code de conduite s'applique au sein de toute entreprise commune (joint-venture) que TotalEnergies Marketing Maroc dirige ou dont il est l'opérateur.

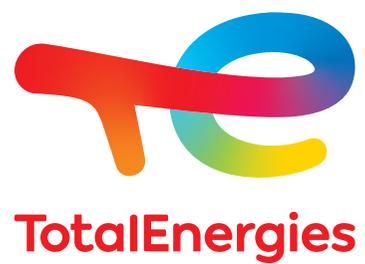
Dans les autres cas, TotalEnergies Marketing Maroc met tout en œuvre pour que les dirigeants ou l'opérateur de la joint-venture applique(nt) des principes équivalents à ceux énoncés dans le Code de conduite de la Compagnie.

Actionnaires

TotalEnergies Marketing Maroc s'attache à mériter la confiance de ses actionnaires avec l'objectif d'assurer la rentabilité et la pérennité de leur investissement.

TotalEnergies Marketing Maroc leur fournit régulièrement des informations transparentes et complètes et maintient un dialogue constructif avec eux par l'intermédiaire de divers canaux de communication. Il est à l'écoute de leurs attentes, préoccupations et questions, quel que soit le sujet. Tout ceci dans le respect des réglementations boursières applicables et avec des comptes reflétant fidèlement les opérations de TotalEnergies Marketing Maroc.





Marketing & Services

TotalEnergies :
146, boulevard Zerktouni,
Casablanca - Maroc
Tél. : 05 22 22 04 71
Fax : 05 22 27 48 52

